

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
RECAPITULATION DES CREDITS	14
PROGRAMME AGRICULTURE	17
PRESENTATION DU PROGRAMME	18
PERIMETRE DU PROGRAMME	18
PRESENTATION DES ACTIONS	19
CADRAGE STRATEGIQUE	20
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	20
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	21
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	28
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	28
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	30
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	32
DEPENSES DE PERSONNEL	32
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	34
DEPENSES DE TRANSFERTS	35
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36
AUTRES DEPENSES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PROGRAMME ELEVAGE	37
PRESENTATION DU PROGRAMME	38
PERIMETRE DU PROGRAMME	38
PRESENTATION DES ACTIONS	38
CADRAGE STRATEGIQUE	39
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	40
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	47
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	47
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	48
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	49
DEPENSES DE PERSONNEL	49
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	51
DEPENSES DE TRANSFERTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	53
PROGRAMME PECHE ET AQUACULTURE	54

PRESENTATION DU PROGRAMME	55	
PERIMETRE DU PROGRAMME	55	
PRESENTATION DES ACTIONS	55	
CADRAGE STRATEGIQUE	57	
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	57	
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	59	
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	63	
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	63	
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	65	
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	66	
DEPENSES DE PERSONNEL	66	
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	67	
DEPENSES DE TRANSFERTS	68	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	69	
 PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL	 70	
 PRESENTATION DU PROGRAMME	 71	
PERIMETRE DU PROGRAMME	71	
PRESENTATION DES ACTIONS	72	
CADRAGE STRATEGIQUE	74	
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	74	
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	76	
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	84	
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	84	
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	85	
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	86	
DEPENSES DE PERSONNEL	86	
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	88	
DEPENSES DE TRANSFERTS	90	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES D'EQUIPEMENT		ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES AGRICOLES ET DE PECHE	 93	
 PRESENTATION DU PROGRAMME	 94	
PERIMETRE DU PROGRAMME	94	
PRESENTATION DES ACTIONS	94	
CADRAGE STRATEGIQUE	95	
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	95	
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	96	
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	103	
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	103	
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	104	
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	106	
DEPENSES DE PERSONNEL	106	
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	107	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DU MINISTRE : **Luc OYOUBI**

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Agriculture, Elevage et Pêche a pour vocation de proposer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement rural. A ce titre, elle est notamment chargée de :

En matière d'agriculture :

- d'élaborer et veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et d'élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'agriculture ;
- de coordonner la participation de l'Etat aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'Etat aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'agriculture ;
- de promouvoir les activités de l'agriculture

En matière d'élevage :

- d'élaborer et veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'élevage ;
- de coordonner la participation de l'Etat aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'Etat aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'élevage.

En matière de pêche :

- de préparer, proposer et appliquer toutes mesures relatives à la mise en œuvre des objectifs généraux et particuliers en matière d'aménagement des ressources halieutiques ;
- de mettre en œuvre et assurer la surveillance des programmes, règlements et autres activités destinées à favoriser l'aménagement et le développement équilibrés du secteur halieutique ;
- de contrôler, en collaboration avec les autres administrations compétentes, les zones de pêche ;
- de préparer et appliquer la réglementation en matière de pêche et d'aquaculture ;
- de promouvoir les activités de pêche et d'aquaculture ;
- de suivre, dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, les activités des organismes ou sociétés d'Etat ;
- d'assurer, en liaison avec les autres administrations compétentes, la traçabilité et la gestion des produits halieutiques

En matière de développement rural :

- de proposer et exécuter la politique du Gouvernement en matière de développement rural ;
- de proposer la réglementation relative au développement rural ;
- de concevoir, en collaboration avec les administrations compétentes, des modèles de production et des modèles d'infrastructures et d'équipements ruraux ;
- de promouvoir la recherche en matière de développement rural ;
- de favoriser la concertation entre les acteurs en milieu rural ;
- de promouvoir le développement durable et intégré des ressources naturelles ;
- de participer à la préparation et au suivi des accords de coopération ;
- d'harmoniser, en collaboration avec les administrations compétentes, les projets de développement rural ;
- de promouvoir les activités génératrices de revenus du monde rural ;
- de redynamiser le monde rural ;

- de participer, en collaboration avec les administrations compétentes, au rééquilibrage démographique du territoire ;
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- de diversifier les exportations.

La mission est en articulation avec les missions ci- après :

- Action extérieure du Gabon
- Economie forestière et protection de l'environnement
- Education Nationale
- Constructions, logements et équipements collectifs
- Industrie et mines
- Santé

La mission est structurée en cinq (5) programmes :

- Programme Agriculture ;
- Programme Elevage ;
- Programme Pêche et Aquaculture ;
- Programme Développement Rural ;
- Programme Pilotage et Soutien.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

- La loi 22/2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- La loi 23/2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- La loi 21/2005 portant Orientation du Développement Economique et Social ;
- La loi 02/2013 du 06 Février 2013 portant Extension du Régime Fiscal et Douanier Incitatif en Faveur des Exploitants Agricoles ;
- Le décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant Attributions et Réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural ;
- Le décret 334/PR/MAEPDR du 28 février 2013, portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural.

PRINCIPALES REFORMES

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif à l'horizon 2020 de réduire d'un quart les importations alimentaires par l'accroissement de la production agricole locale par la mise en place d'une nouvelle politique agricole ambitieuse, volontariste et pragmatique.

Cette nouvelle politique agricole a pour objectif de faire passer le statut du Gabon ; de pays à vocation agricole à un pays véritablement agricole par le développement d'une agriculture :

- de production présente dans tous nos territoires ruraux, économiquement performante et écologiquement responsable ;
- rentable, mécanisée et capable de procurer aux producteurs des revenus substantiels et durables ;
- maîtrisée par des producteurs formés et organisés ;
- organisée en filière maîtrisant l'ensemble de la chaîne des valeurs.

Pour y parvenir, il est importe d'entretenir une communication mutuelle et permanente entre les acteurs pour s'approprier le plan sectoriel agriculture, élevage, pêche et développement rural contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La cartographie des sols dans la province du Woleu-Ntem a été réalisée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	%	0%	25%	0%	25%	50%	100% (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- origine : DGA, ONALA, mode de collecte
- enquête de terrain et études

Précisions méthodologiques :

Les 25 % d'avancement de la démarche correspondent à la réalisation de la cartographie des sols dans la 1^{ère} des 4 zones agro-écologiques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Effectuer des recherches bibliographiques
- Réaliser les études de terrain
- Effectuer le prélèvement des échantillons
- Les analyser au laboratoire par l'ONALA/l'IRAF et faire des spéculations sur les productions à développer sur chaque type de sol
- Réaliser la cartographie

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- ONALA et IRAF : réaliser les analyses des échantillons prélevés

OBJECTIF N°2 : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 2 : dans la filière banane, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 3 : 150 000 tonnes de manioc sont produites
- Résultat annuel attendu 4 : 350 000 tonnes de bananes plantain sont produites

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière manioc	Groupement	-	15	16	20	40	90
Nombre de membres des groupements manioc	Membre	-	105	120	200	350	630
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière banane plantain	Groupement	-	15	16	20	40	90

Nombre de membres des groupements banane plantain	Membre	-	105	120	200	350	630
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière manioc	Hectare	-	60	70	100	150	360
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière banane plantain	Hectare	-	60	70	100	200	360
Production de manioc	Tonne	-	78 200	80 000	150 000	200 000	469 200
Production de banane plantain	Tonne	-	281 380	300 000	350 000	450 000	1 688 280

(2) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGA

ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- sensibiliser par des missions sur le terrain et par les médias les acteurs de la chaîne
- inventorier et identifier les acteurs de chacune des 2 filières lors des missions
- former les acteurs de chacune des filières (producteurs, transporteurs, transformateurs, commerçants)
- promouvoir l'organisation paysanne dans les 2 filières : les aider à s'organiser en filière dans chaque zone de production et au niveau national
- communiquer sur le besoin de disponibilité des produits et sur l'importance d'un marché organisé (stockage, approvisionnement, régulation des prix, contrôle des prix de vente)

CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Structures sous régionales par filière : semences sélectionnées, formations thématiques, appui technique
- ONG : relais des actions de sensibilisation
- FAO / CPI / IITA / CIRAD : appui technique thématique et appui financier

OBJECTIF N°3 : Avoir mis en fonctionnement le centre de production animale et l'école vétérinaire de Ndendé

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le projet CPA aura été mis en œuvre à 50 % (bâtiments intégralement construits)
- Résultat annuel attendu 2 : le projet EV aura été mis en œuvre à 5 % (TDR et étude préalable réalisés)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Taux d'avancement du projet CPA	%	Néant	17%	5%	50 %	90 -95%	100 %
Taux d'avancement du projet EV	%	Néant	Néant	0 %	5 %	95%	100 %

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

Précisions méthodologiques :

CPA et EV - le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- CPA : avancement des travaux construction des bâtiments du CPA
- EV : rédaction des TDR pour l'EV, définition de l'assistance technique de l'AIEA, choix du site

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- AGES : construction des bâtiments
- Association des éleveurs italiens et SELF- SINT Gabon : partenaires techniques

OBJECTIF N°4 : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : 10 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés.
- Résultat annuel attendu 2 : 50 % du volume des produits de la pêche sont certifiés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'établissement de manipulation des produits de la pêche agréés	Etablissement	0	0	0	10	20	30
Pourcentage de produits de la pêche certifiés	%	NA	NA	10 %	50 %	75 %	99 %

Source : DGPA

Précisions méthodologiques :

- Pourcentage de produits de la pêche certifiés : volume de produits de la pêche certifié conforme pour la mise sur le marché national et international (en tonnes) / volume des captures débarquées (en tonnes)
- Les établissements de manipulation des produits de la pêche sont :
 - Les navires de pêche ;
 - Les quais de débarquements ;
 - Les entrepôts de stockage ;
 - Les aires de vente.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Transférer la mission de contrôle à l'AGASA ;
- Organiser des missions d'inspection ;
- Organiser l'activité des Services déconcentrés pour mettre sous contrôle les points de passage des produits halieutiques à proximité de leur implantation ;
- Accompagner les établissements dans leurs actions de mise aux normes ;
- Délivrer les agréments et les certificats aux distributeurs.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- AGASA : mise en œuvre des actions pour atteindre les résultats en 2015.

OBJECTIF N°5 : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 5% des terres agricoles et avoir parcellisé 50% de ces terres

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

- Le plan national d'aménagement des terres agricoles est élaboré.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du plan d'aménagement	%	0%	0%	0%	100%	NA	NA

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : rapports d'activités

ELEMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D'ACTION

- Identifier et définir les sites prioritaires aménagés ;
- Prélever des échantillons de terres de chaque site et les analyser pour leur caractérisation ;
- Établir la cartographie des sites ;
- Définir site par site les aménagements à réaliser.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Appui technique et financier ;
- Implication dans la mise en œuvre.

OBJECTIF N°6 : Être parvenu à actualiser le cadre juridique et Institutionnel du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

- quatre textes majeurs ont fait l'objet d'un projet d'actualisation :
 - la loi n°14/63 du 8 mai 1963 constituant code du domaine de l'Etat,
 - le décret n°77/PR/MFDE du 6 février 1967, réglementant l'octroi des concessions et locations de terre ;
 - la loi n°5/2000 du 12 octobre 2000 portant code minier en république gabonaise, ensemble des textes subséquents
 - l'ordonnance n°3/2002, du 25 février 2002, portant code minier en République Gabonaise ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de textes actualisés	texte	0	4	0	4	12	20 (2017) cumulé

(5) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général du Gouvernement, Assemblée Nationale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- S'appuyer sur le conseiller juridique du Ministre
- Catalyser et stimuler le travail interministériel dans la refonte des textes (urbanisme, eaux et forêts, mines, économie, ...)
- Catalyser la procédure d'adoption – promulgation des textes

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Primature : inscription des textes au programme de travail gouvernemental ; catalyser l'examen - finalisation des textes par la création de commissions ad hoc
- Conseiller juridique du Ministre : apport d'expertise juridique
- Direction Centrales des Affaires Juridiques : apport d'expertise juridique

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : un partenariat est mis en place avec le Ministère de la promotion des investissements

Indicateurs :

Nombre de partenariats élaborés : 1 seul en 2015 (celui avec le MPI), donc changer la cible 2015 dans le tableau

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques

Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Nouer les contacts entre les 2 ministères
- Fixer un cadre de travail commun : réunions des points focaux des 2 ministères
- Elaborer un document commun fixant le cadre du partenariat, le protocole de travail entre les 2 ministères
- Choisir et définir ensemble les 2 actions ou projets à initier et à développer en commun

Conduire les 2 actions ou projets ensemble

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°03.164	Agriculture	5 364 645 392	7 295 764 053		5 364 645 392	7 295 764 053	
01	Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	1 164 422 964	456 963 500		1 164 422 964	456 963 500	
02	Introduction, production, certification et diffusion des semences	2 693 325 966	3 678 098 259		2 693 325 966	3 678 098 259	
03	Production et protection des végétaux	403 288 560	430 000 000		403 288 560	430 000 000	
04	Transformation et commercialisation des produits agricoles	115 965 490	50 000 000		115 965 490	50 000 000	
05	Sécurité Alimentaire	987 643 012	2 680 702 294		987 643 012	2 680 702 294	
N°03.171	Elevage	23 475 067	1 956 903 000		23 475 067	1 956 903 000	
01	Productions animales	13 984 067	1 956 903 000		13 984 067	1 956 903 000	
02	Lutte contre les maladies animales	9 491 000	36 903 000		9 491 000	36 903 000	
N°03.178	Pêche et aquaculture	78 750 400	1 946 782 935		78 750 400	1 946 782 935	
01	Pêche industrielle	19 420 000	38 750 000		19 420 000	38 750 000	
02	Pêche artisanale	2 336 000	1 857 035 000		2 336 000	1 857 035 000	
03	Aquaculture	17 325 300	24 435 435		2 336 000	1 857 035 000	
04	Evaluation de la ressource	212 616 000	212 616 000		212 616 000	212 616 000	
05	Transformation et commercialisation contrôle qualité des produits de pêche	39 669 400	26 526 500		39 669 400	26 526 500	
N°03.185	Développement rural	1 398 388 200	2 022 674 720		1 398 388 200	2 022 674 720	
01	Organisation et Encadrement du monde rural	294 548 200	455 000 000		294 548 200	455 000 000	
02	Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	1 103 840 000	1 567 674 720		1 103 840 000	1 567 674 720	
N°03.192	Soutien aux politiques agricoles et de pêche	4 572 765 833	4 600 032 166		294 548 200	455 000 000	
01	Pilotage de la stratégie ministérielle	20 968 000	29 600 000		20 968 000	29 600 000	
02	Coordination administrative	4 551 8333	4 570 432 166		4 551 8333	4 570 432 166	
Total pour la mission		11 438 025 492	17 822 156 874		11 438 025 492	17 822 156 874	

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N°03.164 Agriculture	5 364 645 992	7 295 764 053		5 364 645 992	7 295 764 053	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	343 745 838	170 000 000		343 745 838	170 000 000	
Titre 4. Dépenses de transfert	314 872 294	814 018 853		314 872 294	814 018 853	
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 706 027 860	6 311 745 200		4 706 027 860	6 311 745 200	
Titre 6. Autres dépenses						
N°03.171 Elevage	23 475 067	1 956 903 000		23 475 067	1 956 903 000	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 572 067	50 000 000		16 572 067	50 000 000	
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	6 903 000		6 903 000	6 903 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 900 300 000			1 900 300 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N°03.178 Pêche et aquaculture	78 750 400	1 946 782 935		78 750 400	1 946 782 935	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 295 400	99 435 435		28 295 400	99 435 435	
Titre 4. Dépenses de transfert	50 455 000	33 977 500		50 455 000	33 977 500	
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 813 370 000			1 813 370 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N°03.185 Développement rural	1 398 388 200	2 022 674 720		1 398 388 200	2 022 674 720	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	55 956 200	69 820 720		55 956 200	69 820 720	
Titre 4. Dépenses de transfert	262 432 000	385 554 000		262 432 000	385 554 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 080 000 000	1 567 300 000		1 080 000 000	1 567 300 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N°03.192 Soutien aux politiques agricoles et de pêche	4 472 765 833	4 600 032 166		4 472 765 833	4 600 032 166	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	4 492 281 000	4 492 281 000		4 492 281 000	4 492 281 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 484 833	107 751 166		80 484 833	107 751 166	
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour la mission	11 438 025 492	17 822 156 874		11 438 025 492	17 822 156 874	
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette				-		
Titre 2. Dépenses de personnel	4 492 281 300	4 492 281 300		4 492 281 300	4 492 281 300	

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
Titre 3. Dépenses de biens et services	525 054 338	497 007 321		525 054 338	497 007 321	
Titre 4. Dépenses de transfert	634 662 294	1 240 435 353		634 662 294	1 240 435 353	
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 786 027 860	11 592 415 000		5 786 027 860	11 592 415 000	
Titre 6. Autres dépenses						

PROGRAMME AGRICULTURE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme agriculture renferme les activités de production agricole dont l'objectif est le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction significative des importations des produits alimentaires et enfin la contribution de la diversification de notre économie à travers le nouveau mode opératoire de l'agriculture.

Le programme agriculture est mené par la direction générale de l'agriculture dont responsable de programme est **M. Jean René NZAMBAMOMBO**. Ce programme est opérationnel grâce à trois directions techniques que sont : la direction de la pédologie, la direction de la semence, la direction de la production et de la protection des végétaux.

Le domaine agricole comprend trois grandes filières : la ceinture périurbaine de sécurité alimentaire regroupant la production des fruits et légumes tels que l'ananas, le papayer ; la filière des cultures vivrières tels que le riz, le maïs, le soja ; la filière agroindustrielle encore peu développée n'étant représentée que par quelques entreprises privées (OLAM SIAT, SUCAF) respectivement dans la production d'hévéa culture, du palmier à huile et de la canne à sucre.

Les opérateurs suivants contribuent à la réalisation du programme agriculture : Office de Recherche d'Introduction d'Adaptation du Matériel Végétal (ORIAM), Office National des Laboratoires Agricoles (ONALA), l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), l'Agence de Collecte et de Commercialisation des Produits Agricoles (ACCOPA).

Le programme Agriculture est subdivisé en cinq actions que sont : caractérisation et sécurisation des zones agricoles, introduction production certification et diffusion des semences, production et production des végétaux, transformation et commercialisation des produits agricoles, sécurité alimentaire.

Des partenaires contribuent au programme agriculture. C'est le cas de la FAO, le CENAREST, l'IRAF, IRAD (Cameroun), IITA (Nigéria), le CARBAP (Cameroun), Africarice (Bénin) et du PRODIAG

ACTION N° 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles

L'action caractérisation et sécurisation des zones agricoles s'occupe des aspects liés à l'élaboration de la cartographie des sols. Elle est menée par la direction de la pédologie.

ACTION N° 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences

Cette action propose et exécute des politiques sectorielles en matière d'introduction, de production, de diffusion et de protection des semences ; y compris le contrôle de la qualité des semences. Elle est menée par la direction de la semence dont l'un des contributeurs est l'Office des Recherches, d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication du matériel Végétal (ORIAM).

ACTION N° 3 : Production et protection des végétaux

L'action production et protection des végétaux renferme les aspects liés aux propositions et à l'exécution des mesures visant la protection des végétaux et la production agricole. Cette action est menée par direction de la production et de la protection des végétaux.

ACTION N° 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles

L'action transformation et commercialisation des produits agricoles est menée par la direction de la production et de la protection des végétaux. Elle vise les activités post récoltes : collecte transformation, commercialisation et implique la participation de l'ACCOPA.

ACTION N° 5 : Sécurité alimentaire

L'action sécurité alimentaire est essentiellement menée par l'AGASA et L'ONALA. Elle vise à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la protection de la santé des consommateurs.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'état des lieux et le diagnostic mettent en évidence les éléments structurants de la situation actuelle :

- le Gabon dispose de 5,2 millions d'hectares de terres à vocation agricole mais les surfaces agricoles effectivement exploitées représentent moins de 1 % de la superficie du pays ;
- l'agriculture n'occupe qu'un sixième de la population et perd année après année des actifs ;
- le Gabon a une tradition agricole mais une faiblesse de l'entrepreneuriat ; il n'existe pas de financement des projets d'exploitation agricole ;
- la population rurale qui est active dans l'agriculture vieillit et n'a pas encore adopté les méthodes modernes de production (mécanisation, engrais, semences sélectionnées) permettant d'augmenter les surfaces et les rendements ;
- les aménagements agricoles et les infrastructures associées sont faibles ;
- le système de formation agricole n'est pas adapté et les structures d'encadrement technique de la production agricole sont faibles ;
- la production agricole est de ce fait faible et focalisée pour l'essentiel sur les cultures de subsistance pratiquée manuellement et de façon extensive sur des petites surfaces et sans apports d'intrants ;
- la production agricole est en déclin ;
- l'agro-industrie n'est représentée que par quelques rares entreprises SUCAF-Gabon pour le sucre, la SIAT Gabon pour l'huile de palme et l'hévéa ; la CAISTAB pour le café et le cacao ; ces structures sont toutes d'initiative publique financées sur fonds publics ;
- en conséquence, le Gabon importe pour plus de 250 milliards FCFA de produits alimentaires pour nourrir une population pourtant réduite ; il est structurellement dépendant d'importations croissantes pour ses besoins alimentaires ; le Gabon est autosuffisant en manioc, en patate douce, en taro, presque autosuffisant en maïs mais il doit importer beaucoup de riz, de pommes de terre bien qu'il existe un vrai potentiel à Médouneu, de fruits même s'il produit de la banane et de l'ananas, des produits maraichers, de café et du cacao dont la production s'est effondrée depuis 1988 ; les productions de cannes à sucre et de palmes sont quant à elles stables.

Depuis quelques années, l'Etat s'est efforcé d'inverser la tendance et de redonner un élan aux activités agricoles :

- l'Etat a créé un cadre institutionnel incitatif pour les investisseurs ayant l'agrément technique, pour les jeunes agriculteurs diplômés voulant s'installer mais aussi pour les agriculteurs déjà en exercice ;
- l'Etat veut conduire une politique d'aménagement d'hameaux de producteurs, de création d'agropoles ;
- dans le pôle de compétences seront constitués des centres et des lycées de formation agricole avec des formations vraiment adaptées aux besoins ;
- des opérations de vulgarisation ont été conduites et ont porté leurs fruits (ex. schémas de transfert du paquet technologique ; etc.) sous l'impulsion des Services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture ;
- l'Etat a défini 4 zones agro écologiques avec 7 stations de remontée d'information sur les conditions agro écologiques afin d'orienter le développement des productions ; le CIAM (centre d'introduction, d'adaptation et de multiplication du matériel végétal) est opérationnel ;
- l'Etat a mis en place l'Agence de Collecte et de Commercialisation des Produits Agricoles (ACCOPA).

Par contre, rien n'est encore prévu pour combler l'absence d'institutions financières pouvant aider à les entreprises agricoles à investir, à financer leur besoin de fonds de roulement.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Mettre en place un nouveau modèle de développement agricole adapté au contexte gabonais ;
- Enjeu 2 : Redresser la part de l'agriculture dans le PIB du Gabon.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces

- Résultat annuel attendu : La cartographie des sols dans la province du Woleu-Ntem a été réalisée

OBJECTIF N°2 : Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées

- Résultat annuel attendu : 10 hectares ont été emblavés avec des variétés nouvelles par 10 coopératives formées à la multiplication des semences

OBJECTIF N°3 : Développer la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité

- Résultat annuel attendu : une démarche expérimentale pilote a été réalisée dans les provinces de l'Estuaire et de la Ngounié

OBJECTIF N°4 : Améliorer la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures par zone agro écologique

- Résultat annuel attendu 1 : la liste nationale des ravageurs du manioc et du bananier dans la province de l'Estuaire a été actualisée et enrichie
- Résultat annuel attendu 2 : un système d'évaluation des risques phytosanitaires a été mis en place

OBJECTIF N°5 : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

- Résultat annuel attendu 1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 2 : dans la filière banane plantain, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 3 : 150 000 tonnes de manioc sont produites
- Résultat annuel attendu 4 : 350 000 tonnes de bananes plantain sont produites

OBJECTIF N°6 : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA

- Résultat annuel attendu 1 : 25 % de la production de manioc est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu 2 : 25 % de la production de banane plantain est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu 3 : 25 % de la collecte de manioc est stockée dans des conditions sanitaires appropriées
- Résultat annuel attendu 4 : 25 % de la collecte de banane plantain est stockée dans des conditions sanitaires appropriées

OBJECTIF N°7 : Améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif de sécurité sanitaire des aliments a été mis en place dans 4 provinces (AGASA)
- Résultat annuel attendu 2 : 5 plans de surveillance et de contrôle ont été réalisés (AGASA)
- Résultat annuel attendu 3 : 5 rapports ont été rendus suite aux évaluations sanitaires (AGASA)
- Résultat annuel attendu 4 : 50 % des établissements enregistrés ont fait l'objet d'une inspection et d'un contrôle sanitaire (AGASA)
- Résultat annuel attendu 5 : 1 laboratoires agricoles ont été mis aux normes (ONALA)

OBJECTIF N°1 : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La cartographie des sols dans la province du Woleu-Ntem a été réalisée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	%	0%	25%	0%	25%	50%	100% (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- origine : DGA, ONALA, mode de collecte
- enquête de terrain et études

Précisions méthodologiques :

Les 25 % d'avancement de la démarche correspondent à la réalisation de la cartographie des sols dans la 1^{ère} des 4 zones agro-écologiques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Effectuer des recherches bibliographiques
- Réaliser les études de terrain
- Effectuer le prélèvement des échantillons
- Les analyser au laboratoire par l'ONALA/l'IRAF et faire des spéculations sur les productions à développer sur chaque type de sol
- Réaliser la cartographie

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- ONALA et IRAF : réaliser les analyses des échantillons prélevés

OBJECTIF N°2 : Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : 10 hectares ont été emblavés avec des variétés nouvelles par 10 coopératives formées à la multiplication des semences

Indicateurs

Les 10 ha en prévision initiale 2014 et en prévision actualisée 2014 se décomposent obligatoirement entre les indicateurs par variété : compléter

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles	Hectares	0	10	1	10	10	20 (2017)
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de maïs	Hectares	0	NA	NA	1 ,15	1 ,15	2.30 (2017)
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles d'arachide	Hectares	0	NA	NA	1 ,55	1 ,55	3.10 (2017)
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de manioc	Hectares	0	NA	NA	3 ,55	3 ,55	7.10 (2017)
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de bananiers plantains	Hectares	0	NA	NA	3,75	3,75	7.50 (2017)
Nombre de coopératives formées à la multiplication des semences	Quantité	0	10	1	10	10	20 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction des semences, ORIAM

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les sites à emblaver
- Mettre en station et identifier toutes les variétés considérées au niveau local comme performantes
- Mettre en place des parcelles de multiplication des semences
- Organiser des actions de sensibilisation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Consultants formateurs : appui dans l'animation et des actions de sensibilisation
- ONALA : appui à l'analyse et à la certification des semences
- l'ORIAM : appui à la production des semences

OBJECTIF N°3 : Développer la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : une démarche expérimentale pilote a été réalisée dans les provinces de l'Estuaire et de la Ngounié

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de la démarche expérimentale pilote	%	0%	100%	0%	100%	NA	NA
Nombre d'hectares ayant fait l'objet d'une mécanisation	Ha	0	10	0	10	60	100 en 2017
Nombre d'hectares ayant bénéficié des intrants	Ha	0	10	0	10	60	100 en 2017

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- origine : DGA,
- enquête : de terrain et études

Précisions méthodologiques :

Nombre d'hectares ayant fait l'objet d'une mécanisation : par « mécanisation », il faut comprendre l'utilisation des machines agricoles dans les différentes tâches

Nombre d'hectares ayant bénéficié des intrants : les intrants concernés sont : l'engrais, le fumier, la semence améliorée...

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Promouvoir la création de groupement d'agriculteurs mutualisant des engins et matériels agricoles ;
- Susciter une offre de matériels agricoles adaptée aux exploitations existantes
- Développer les actions visant à promouvoir l'utilisation des intrants au niveau des cultures vivrières ;
- Créer un corps de techniciens conseillers de gestion
- Faciliter l'accès au crédit pour les exploitants voulant mécaniser leur exploitation et étudier la possibilité d'aider des groupements à s'équiper sur fonds public
- Susciter l'émergence d'ateliers privés d'entretien et de maintenance des engins et matériels agricoles

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Conduire des actions en partenariat avec l'ONADER/ANADER
- Conduire des actions en partenariat avec le PRODIAG.

OBJECTIF N°4 : Améliorer la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures par zone agro écologique

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : la liste nationale des ravageurs du manioc et du bananier a été actualisée et enrichie pour la province de l'Estuaire
- Résultat annuel attendu 2 : un système d'évaluation des risques phytosanitaires a été mis en place

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'amélioration de la liste des maladies des ravageurs du manioc et du bananier dans la province de l'Estuaire	%	0%	100%	0%	100%	NA	NA
Nombre de campagnes d'identification des risques phytosanitaires réalisées	Campagne	0	50	0	50	75	200 (en 2018)
Nombre d'actions de communication locale réalisées sur les risques phytosanitaires	Action de communication	0	50	0	50	75	200 (en 2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- Origine : Les Services du Ministère de l'Agriculture, IRAF, FIDA, ORIAM, AGASA, FAO, IITA, CPI
- Mode de collecte : prospection dans les exploitations agricoles, analyses ONALA

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recherche et exploitation des listes antérieures de maladies et ravageurs ;
- Compilation des données et élaboration de la liste provisoire des maladies et ravageurs des cultures
- Elaborer une procédure d'actualisation de la liste

- Confectionner des fiches d'enquête (espèce, variété, maladies ou ravageurs.....)
- Bâtir et réaliser des campagnes de prospection (définir les zones d'intervention, établir un calendrier d'exécution ; définir une méthodologie d'intervention)
- Actualisation et enrichissement de la liste sur la base de nouvelles maladies et des nouveaux ravageurs identifiés lors des prospections
- Elaborer un plan de communication par rapport aux phénomènes observés
- Mettre en place un système de stockage de l'information en vue de la réalisation ultérieure de la carte
- Recherche de logiciel si nécessaire

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

FAO, IITA, CPI, IRAF, ORIAM, FIDA, ONALA : apport d'expertises et de capacité d'étude ; apports financiers, identification des organismes nuisibles

OBJECTIF N°5 : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 2 : dans la filière banane, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu 3 : 150 000 tonnes de manioc sont produites
- Résultat annuel attendu 4 : 350 000 tonnes de bananes plantain sont produites

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière manioc	Groupement	-	15	16	20	40	90
Nombre de membres des groupements manioc	Membre	-	105	120	200	350	630
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière banane plantain	Groupement	-	15	16	20	40	90
Nombre de membres des groupements banane plantain	Membre	-	105	120	200	350	630
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière manioc	Hectare	-	60	70	100	150	360
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière banane plantain	Hectare	-	60	70	100	200	360
Production de manioc	Tonne	-	78 200	80 000	150 000	200 000	469 200
Production de banane plantain	Tonne	-	281 380	300 000	350 000	450 000	1 688 280

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGA

ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- sensibiliser par des missions sur le terrain et par les médias les acteurs de la chaîne
- inventorier et identifier les acteurs de chacune des 2 filières lors des missions
- former les acteurs de chacune des filières (producteurs, transporteurs, transformateurs, commerçants)

- promouvoir l'organisation paysanne dans les 2 filières : les aider à s'organiser en filière dans chaque zone de production et au niveau national
- communiquer sur le besoin de disponibilité des produits et sur l'importance d'un marché organisé (stockage, approvisionnement, régulation des prix, contrôle des prix de vente)

CONTRIBUTION DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Structures sous régionales par filière : semences sélectionnées, formations thématiques, appui technique
- ONG : relais des actions de sensibilisation
- FAO / CPI / IITA / CIRAD : appui technique thématique et appui financier

OBJECTIF N°6 : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 25 % de la production de manioc est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu 2 : 25 % de la production de banane plantain est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu 3 : 25 % de la collecte de manioc est stockée dans des conditions sanitaires appropriées
- Résultat annuel attendu 4 : 25 % de la collecte de banane plantain est stockée dans des conditions sanitaires appropriées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Part de la production de banane plantain collectée et commercialisée	%	0	50%	50%	25%	60%	80 % (2017)
Part de la production de manioc collectée et commercialisée	%	0	50%	50%	25%	60%	80 % (2017)
Part de la collecte de manioc stockée dans des conditions sanitaires appropriées	%	0	0	0	25%	80%	100% (2017)
Part de la collecte de banane plantain stockée dans des conditions sanitaires appropriées	%	0	0	0	25%	80%	100% (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- origine (DGA, ACCOPA) ;
- mode de collecte (Suivi informatisé, enquête de terrain...).

Précisions méthodologiques :

Part de la production de manioc et de banane plantain collectée et commercialisée : production collectée et commercialisée par l'ACCOPA (en tonnes) / production totale de manioc et de banane plantain

Les « conditions sanitaires appropriées » sont les suivantes : zones de stockage, équipement d'entreposage.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Acheter leurs productions aux planteurs grâce au fonds de collecte
- Fixer les prix standards du Kg de chaque produit
- Créer un label pour valoriser les producteurs, commerçants, distributeurs et transporteurs qui participent au dispositif

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

OBJECTIF N°7 : Améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le dispositif de sécurité sanitaire des aliments a été mis en place dans 4 provinces (AGASA)
- Résultat annuel attendu 2 : 5 plans de surveillance et de contrôle ont été réalisés (AGASA)
- Résultat annuel attendu 3 : 5 rapports ont été rendus suite aux évaluations sanitaires (AGASA)
- Résultat annuel attendu 4 : 50 % des établissements enregistrés ont fait l'objet d'une inspection et d'un contrôle sanitaire (AGASA)
- Résultat annuel attendu 6 : 1 laboratoires agricoles ont été mis aux normes (ONALA)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de délégations provinciales AGASA opérationnelles	Nombre	-	3	3	7 (cumulé 2014-2015)	8 (cumulé 2014-2016)	9 (cumulé 2014-2017)
Nombre de plans de surveillance et de contrôles mis en œuvre (AGASA)	Nombre	-	0	0	5	7	12
Nombre de rapports rendus suite aux évaluations sanitaires (AGASA)	Nombre	-	2	2	5	8	15
Nombre d'établissements inspectés / nombre d'établissements enregistrés (AGASA)	%	-	0	0	50%	75%	100%
Nombre de laboratoires agricoles mis aux normes (ONALA)	Nombre		1	1	2 (cumulé 2014-2015)	3 (cumulé 2014-2016)	4 (cumulé 2014-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : AGASA, ONALA, DGA (RPROG)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en fonctionnement la Délégation provinciale AGASA du Haut-Ogoué
- Elaborer et mettre en œuvre 5 plans de surveillance et de contrôle sanitaire des aliments (AGASA)
- Préparer et réaliser 5 missions d'évaluation sanitaire (AGASA)
- Programmer et mettre en œuvre des programmes d'inspection des établissements de la chaîne alimentaire (AGASA)
- Mettre aux normes le laboratoire d'analyse qualité de l'ONALA (achat d'équipements, formation des personnels, formalisation des procédures...)
- Développer la coordination et la coopération entre l'AGASA, l'ONALA et la DGA

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les résultats annuels liés à l'objectif stratégique sont intégralement pris en charge par l'AGASA et l'ONALA

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 1 Action Caractérisation et sécurisation des zones agricoles	1 164 422 964	456 963 500	1 164 422 964	456 963 500
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services				
Titre 4. Dépenses de transfert		156 663 500		156 663 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 164 422 964	300 300 000	1 164 422 964	300 300 000
Titre 6. Autres dépenses				
N°2 Action Introduction, production, certification et diffusion des semences	2 693 325 966	3 678 098 259	2 693 325 966	3 678 098 259
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 720 000	60 000 000	1 720 000	60 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert		356 653 059		356 653 059
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 691 605 966	3 261 445 200	2 691 605 966	3 261 445 200
Titre 6. Autres dépenses				
N°3 Action production et protection des végétaux	403 888 560	430 000 000	403 888 560	430 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 288 560	30 000 000	3 288 560	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
N°4 Action transformation et commercialisation des produits agricoles	115 965 490	50 000 000	115 965 490	50 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	115 965 490	50 000 000	115 965 490	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
N°5 Action sécurité alimentaire	987 643 012	2 680 702 294	987 643 012	2 680 702 294
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	222 771 788	30 000 000	222 771 788	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	314 872 294	300 702 294	314 872 294	300 702 294
Titre 5. Dépenses d'investissement	449 998 930	2 350 000 000	449 998 930	2 350 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	5 364 645 392	7 295 764 053	5 364 645 392	7 295 764 053
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
Titre 3. Dépenses de biens et services	343 745 383	170 000 000	343 745 383	170 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	314 872 294	814 018 853	314 872 294	814 018 853
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 706 027 860	6 311 745 200	4 706 027 860	6 311 745 200
Titre 6. Autres dépenses				

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		160	13	35	22	182
Solde forfaitaire globale (s1)		0				
Catégorie A (s2)						
Permanents		40	5	15	10	50
Non permanents		-	-	-	-	-
Catégorie B (s3)						
Permanents		94	5	15	10	104
Non permanents		-				
Catégorie C (s4)						
Permanents		26	3	5	2	28
Non permanents		-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente (t)		302	15	25	10	312
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		462	28	60	32	494

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Opérateur ORIAM			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		62	63
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		6	6
Total pour l'opérateur		68	69
Opérateur ACCOPA			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		13	14
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		8	8
Total pour l'opérateur		21	22
Opérateur AGASA			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		24	38
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		2	6
Total pour l'opérateur		26	44
Opérateur ONALA			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		19	24
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		19	24
Total pour le programme		134	159

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
- (2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	160		182		22	
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	40		50		10	
Permanents	40		50		10	
Non permanents						
Catégorie B (s3)	94		104		10	
Permanents	94		104		10	
Non permanents						
Catégorie C (s4)	26		28		2	
Permanents	26		28		2	
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	302		312		10	
Emplois des opérateurs (u)	134		159		25	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	118		139		21	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	16		20		4	
Total pour le programme (v) = s + t + u	596		653		57	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p30), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p31)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de pers » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p28)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Les dépenses de personnel de l'ORIAM intègrent le paiement d'arriérés de salaire pour 20 000 000 CFA

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Pédologue	1		1	Direction de la pédologie
2	Géologue	1		1	Direction de la pédologie
3	Cartographe	1		1	Direction de la pédologie
4	Géographe	1		1	Direction de la pédologie
5	Généticien	1		1	ORIAM
6	Pyrotechniciens	1		1	Direction de la production et de la protection des végétaux
7	Agronomes	7	7	0	5 pour la Direction Générale de l'Agriculture, 5 pour l'AGASA et 1 pour ONALA
8	Entomologiste	1		1	Direction de la production et de la protection des végétaux
9	Phytopathologiste	2		2	1 pour la Direction de la production et de la protection des végétaux et 1 pour ONALA
10	Malherbologiste	1		1	Direction de la production et de la protection des végétaux
11	Biologiste	1		3	ONALA
12	Agroéconomiste	1	1		ACCOPA
13	Ingénieur agroalimentaire	3		3	2 pour AGASA et 1 pour ONALA
14	Chauffeur mécanicien	2	1	1	Direction Générale de l'Agriculture
15	Contrôleurs d'agriculture	10	5	5	Direction Générale de l'Agriculture (secteurs agricoles)
16	Vétérinaires	5	5		AGASA
17	Ingénieurs halieutiques	2	2		AGASA
18	Ingénieurs des techniques agricoles	4	4		AGASA
19	Main d'œuvre non permanente	10		10	Agences
20	Total	57	25	32	

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Revoir les sous-totaux et totaux 2015

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	Papeterie	15 120 000	50 000 000	Montant englobant tous les objectifs du programme pour le bon déroulement des activités,
	Entretien et réparation Véhicules	1 050 000	3 000 000	Pour les objectifs 1 et 5, pour les missions de reconnaissance des sites, mission d'inspection à l'échelle nationale
	E et R équipements informatique	1 650 000	10 000 000	Pour tous les objectifs
	Carburant et lubrifiant	4 960 000	20 000 000	Pour tous les objectifs pour chaque déplacement
	Location des véhicules		10 000 000	Objectif 2, pour la prospection Objectif 3, pour l'identification des sites
	ER navire et équipe naval	250 000	500 000	
	Frais de mission Gabon		20 000 000	Mission au Sénégal, au Cameroun, au Nigeria au Maroc (Introduction, prospection, recollection et collection) 4 Missions*5jrs*3pers en application de l'arrêté n°157/PM/MCP du 6 mars 2014
	Frais de mission hors Gabon		25 000 000	Mission à la FAO Rome sur le conseil mondial phytosanitaire, et le comité des normes, renouvellement du partenariat avec le CIRAD, le CNEARC * 4personnes*5missions*7 jours en application de l'arrêté n°157/PM/MCP du 6 mars 2014
	Frais de déplacement missions Gabon		11 500 000	Achat des titres de transport de Libreville vers l'intérieur du pays et de l'intérieur du pays vers Libreville pour tous les objectifs
	Frais de déplacement missions hors Gabon	7 290 000	20 000 000	Missions hors du pays pour participer aux réunions statutaires, aux séminaires et colloques en Europe, Amérique, Asie, Afrique pour les objectifs 1, 2, 3 et 4
Total		40 040 000	170 000 000	
3. Autres dépenses de biens et services	Intrants agricoles	16 085 000		
Total		16 085 000		
Total Global		56 125 000	170 000 000	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total		-	-	-
2. Transferts aux collectivités locales				
Total		-	-	-
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Subvention Etat ONALA	250 000 000	186 683 059	
	Subvention Etat IGAD	16 800 000	100 000 000	
	Subvention Etat AGASA		130 702 294	
	Subvention Etat ORIAM		170 000 000	
	Subvention Etat ACCOPA		170 000 000	
Total			757 385 353	
4. Autres transferts	Cotisations à la FAO		40 750 000	
	Cotisations de l'ORIAM à l'ACNA-IRRDB	20 000 000	10 000 000	
	Cotisation à l'AFRICARICE		4 663 500	
Total		26 253 989	56 663 500	-
Total Global		733 053 989	814 018 853	-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Relance café-cacao DJOLE-POUVI	-	-	1 200 000 000	400 000 000	NON	400 000 000
Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (PRODIAG)	-	5 ans	13 120 000 000	1 300 000 000	2 099 062 000	400 000 000
Projet d'un Centre de conditionnement et de labellisation (ACCOPA)			4 625 000 000	0	0	500 000 000
Fermes Agropastorales			16 500 000 000	9 500 000 000	0	2 350 000 000
Etude et cartographie des terres agricoles		5 ans	300 300 000			300 300 000
Total global			56 338 459 270	11 213 704 000	22 099 062 000	14 507 414 250

PROGRAMME ELEVAGE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme élevage renferme les activités liées à la production, à la santé, à l'alimentation animale ainsi qu'aux produits d'origine animale. Ce programme est mené par la Direction générale de l'élevage dont le responsable, Docteur Daniel OBAME ONDO est le Responsable dudit programme. Le programme Elevage est au plan opérationnel assuré par trois principaux services à savoir : la direction de la production et de la santé animale, la direction de la qualité des produits d'origine animale, la direction de l'alimentation animale.

Le programme Elevage est en articulation avec les programmes Développement rural, le programme soutien relevant de la même mission. Des opérateurs y contribuent également : l'Office National des Laboratoires Agricoles (ONALA), l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD).

Le programme Elevage renferme de quatre action : Productions animales, Production et diffusion des semences animales, Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits d'élevage, lutte contre les maladies animales.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Productions animales

L'action Production animale vise la multiplication des viandes bovines, poulet de chair, poules pondeuses pour la production des œufs, ovins, caprins, porcs. Cette action s'intéresse à la production des dérivés tels le lait, le fromage, le saucisson. Elle est menée par la direction de la production animale et ses services dont les services départementaux.

ACTION N° 2 : Production et diffusion des semences animales

Cette action vise la mise à la disposition des éleveurs, des reproducteurs animaux tels les femelles ou mâles des animaux. Elle est assurée par la direction de la production et la diffusion des semences animales et les services départementaux

ACTION N° 3 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits d'élevage

Ici, l'accent est mis sur les aspects post production, c'est-à-dire transformation, commercialisation, collecte. Cette action est assurée par la direction de l'alimentation

ACTION N° 4 : Lutte contre les maladies animales

L'action lutte contre les maladies animales s'intéresse aux aspects de lutte contre les maladies animales depuis les frontières territoriale par des campagnes de vaccination. Elle est assurée la direction de la qualité des produits d'origine animale.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments majeurs qui ressortent de l'état des lieux et de l'analyse stratégique sont assez les suivants.

D'un côté, on relève des éléments positifs :

- Un potentiel important (1 200 000 hectares) de pâturages de savane herbeuse avec une pluviométrie suffisante mais un potentiel non exploité ;
- Une assistance conseil d'organismes experts internationaux (FAO, AIEA, OIE) ancienne ;
- Des structures de formation (l'ENDR, l'INSAB de l'USTM) qui existent et pourraient former davantage de professionnels de l'élevage.

D'un autre côté, on liste plusieurs points faibles majeurs :

- Un cheptel pas recensé et très approximativement évalué ;
- Une faible production de viande bovine, ovine et avicole, et de ce fait une forte importation de produits carnés et dérivés (160 MFCFA déjà en 2007), même si toutefois la production d'œufs est proche de l'autosuffisance ;
- Un élevage villageois, artisanal, peu organisé et des éleveurs manquant de formation ;
- Très peu de coopératives (quelques unes pour la production porcine et avicole pondeuse) ;
- Une industrie agro-alimentaire embryonnaire pour les produits carnés et laitiers ;
- Non existence d'une filière laitière et une filière viande faiblement organisée.

On relève toute une série de freins au développement de l'élevage :

- Un accès difficile au foncier pour les (jeunes) éleveurs ;
- Un manque de mécanismes de financement des projets des éleveurs ;
- La présence très faible des professionnels de la santé animale sur le terrain auprès des éleveurs ;
- Une organisation professionnelle faible d'où l'importance de l'appui de l'Etat en la matière ;
- Une faible prise en compte de l'élevage au niveau budgétaire alors que les ambitions politiques pour l'élevage sont importantes ;
- Une quasi absence de personnels techniques au niveau des provinces et des départements ;
- Une DGE et des Services provinciaux et départementaux très peu présents sur le terrain auprès des professionnels ;
- L'IGAD plus actif dans les autres domaines que l'élevage pour la vulgarisation des techniques de production.

ENJEUX

- Arriver à l'autosuffisance en produits carnés et laitiers
- Parvenir à ce que l'élevage soit une source de revenu pour un plus grand nombre d'exploitant
- Faire progresser la part de l'élevage dans le PIB

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : AVOIR PROMU LE PETIT ELEVAGE VILLAGEOIS

- Résultat annuel attendu : 10 nouveaux éleveurs villageois auront été installés

OBJECTIF N°2 : AVOIR PROMU L'ELEVAGE INTENSIF PERIURBAIN

- Résultat annuel attendu : 100 éleveurs intensifs seront en activité

OBJECTIF N°3 : AVOIR MIS EN FONCTIONNEMENT LE CENTRE DE PRODUCTION ANIMALE ET L'ECOLE VETERINAIRE DE NDENDE

- Résultat annuel attendu 1 : taux d'avancement du projet 25% (bâtiments partiellement construits)
- Résultat annuel attendu 2 : taux d'avancement du projet de l'EV 5% (TDR et étude préalable élaborés)

OBJECTIF N°4 : AVOIR CREE 07 NOUVELLES FERMES PASTORALES (LECONI, AKIENI, NDENDE, DIENGA, FRANCEVILLE, TCHIBANGA et MOUILA)

- Résultat annuel attendu : les TDR des 7 fermes pastorales seront élaborés

OBJECTIF N°5 : AVOIR INVENTORIE ET CARACTERISE LES ESPECES ET RACES LOCALES D'ELEVAGE

- Résultat annuel attendu 1 : la méthodologie d'inventaire et de caractérisation aura été validée
- Résultat annuel attendu 2 : 1500 animaux de diverses espèces seront inventoriés et caractérisés dans l'Estuaire

OBJECTIF N°6 : AVOIR ENCADRE 300 ELEVEURS SUR LE TERRAIN

- Résultat annuel attendu : 50 éleveurs auront bénéficié d'au moins une action d'encadrement sur le terrain

OBJECTIF N°7 : 10 COOPERATIVES D'ELEVAGE SERONT EN FONCTIONNEMENT

- Résultat annuel attendu : 2 coopératives seront en fonctionnement dans l'Estuaire (AKANDA et LIBREVILLE)

OBJECTIF N°8 : 9 ABATTOIRS ET AIRES D'ABATTAGES AUX NORMES SERONT EN FONCTIONNEMENT

- Résultat annuel attendu : la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage aura été élaborée et validée

OBJECTIF N°9 : AVOIR DEVELOPPE LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES

- Résultat annuel attendu 1 : 50 prélèvements auront été réalisés pour le dépistage des maladies animales
- Résultat annuel attendu 2 : 1 exploitation aura fait l'objet d'une action de vaccination de leur cheptel

OBJECTIF N°1 : AVOIR PROMU LE PETIT ELEVAGE VILLAGEOIS**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 100 nouveaux éleveurs villageois auront été installés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre de nouveaux éleveurs villageois installés	Eleveurs	Néant	Néant	Néant	100	200	300

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale de l'Elevage (DGE)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir et équiper le département pilote (Estuaire)
- Définir le profil de compétences du nouvel éleveur installé
- Identification des sites pour la construction
- Définir le type d'élevage
- Définir la spéculation
- Construction des bâtiments ou enclos
- Mettre en place un dossier « nouveau éleveur » pour chaque éleveur installé

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FAO : participation à la formation des éleveurs
- NUTRISTAR France : assistance technique en alimentation et formation des formateurs

OBJECTIF N°2 : AVOIR PROMU L'ELEVAGE INTENSIF PERIURBAIN**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 100 éleveurs intensifs seront en activité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre d'éleveurs intensifs en activité	Eleveurs	Néant	Néant	100	100	100	300 cumulé 2014-2017

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir et équiper le département pilote (Estuaire)
- Définir le profil de compétences d'éleveur intensif périurbain
- Mener les actions stratégiques d'appui technique pour la modernisation des élevages périurbains
- Mettre en place un dossier « nouvel éleveur » pour chaque éleveur installé et/ou encadré

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FAO : financement et formation
- CEBEVIRHA : financement et formation
- UA- BIRA : financement et formation
- IGAD : formation
- NUTRISTAR France : assistance technique
- ONALA (office national des laboratoires agricoles)

OBJECTIF N°3 : AVOIR MIS EN FONCTIONNEMENT LE CENTRE DE PRODUCTION ANIMALE ET L'ECOLE VETERINAIRE DE NDEDE

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : le projet CPA aura été mis en œuvre à 50 % (bâtiments intégralement construits)
- Résultat annuel attendu 2 : le projet EV aura été mis en œuvre à 5 % (TDR et étude préalable réalisés)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Taux d'avancement du projet CPA	%	Néant	17%	5%	25 %	90 %	100 %
Taux d'avancement du projet EV	%	Néant	Néant	0 %	5 %	95%	100 %

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

Précisions méthodologiques :

CPA et EV - le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- CPA : avancement des travaux construction des bâtiments du CPA
- EV : rédaction des TDR pour l'EV, définition de l'assistance technique de l'AIEA, choix du site

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- AGES : construction des bâtiments
- Association des éleveurs italiens et SELF- SINT Gabon : partenaires techniques

OBJECTIF N°4 : AVOIR CREE 07 NOUVELLES FERMES PASTORALES (LECONI, AKIENI, NDEDE, DIENGA, FRANCEVILLE, TCHIBANGA et MOUILA)

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique

- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : les 7 TDR pour la création des fermes pastorales sont élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre de fermes pastorales créées	Ferme pastorale	Néant	Néant	0	0	5 (cumulé 2015-2016)	7 (cumulé 2015-2016)
Nombre de TDR élaborés	TDR				7	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une équipe de travail pour l'élaboration des TDR
- Rédaction des TDR
- Validation des TDR en interne par la DGE
- Transmission à la DGB et/ ou à des partenaires potentiels
- Contact des opérateurs économiques potentiels en collaboration avec le ministère de la promotion des investissements

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (PPP)
- Agence Nationale de développement Agricole pour le suivi de l'exécution

OBJECTIF N°5 : AVOIR INVENTORIE ET CARACTERISE LES ESPECES ET RACES LOCALES D'ELEVAGE

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : la méthodologie d'inventaire et de caractérisation aura été validée
- Résultat annuel attendu 2 : 1500 animaux de diverses espèces seront inventoriés et caractérisés dans l'Estuaire

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Taux d'élaboration de la méthodologie d'inventaire et de caractérisation	Méthodologie	Néant	100%	85 %	100 %	100%	100 %
Nombre d'animaux inventoriés et caractérisés	Nombre	Néant	Néant	Néant	1500	2500 (cumulé 2015-2016)	4000 (cumulé 2015-2016)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

Précisions méthodologiques :

Méthodologie d'inventaire - le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Validation de la méthodologie
- Evaluer la charge de travail que représente l'inventaire
- Mettre en place et former des équipes chargées de cet inventaire
- Formaliser les fiches d'inventaires

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Experts : apport méthodologique
- FAO : formation, assistance technique
- UA- BIRA : financement
- CEBEVIRHA : formation et financement

OBJECTIF N°6 : AVOIR ENCADRE 300 ELEVEURS SUR LE TERRAIN

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 50 éleveurs auront bénéficié d'au moins une action d'encadrement sur le terrain

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre de nouveaux éleveurs encadrés	Eleveurs	Néant	100	43	50	193 (cumulé 2014-2016)	300 (cumulé 2014-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir et équiper le département pilote (Estuaire)
- Définir le poste de technicien d'élevage
- Identifier les techniques pouvant être redéployés et gérer leur redéploiement
- Fixer aux techniciens une stratégie d'action pour parvenir à encadrer les nouveaux éleveurs
- Mettre en place un « dossier éleveur » pour chaque nouvel éleveur encadré

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FAO : participation à la formation des techniciens
- NUTRISTAR France : assistance technique en alimentation animale et formation des techniciens
- ONALA (office national des laboratoires agricoles)

OBJECTIF N°7 : 10 COOPERATIVES D'ELEVAGE SERONT EN FONCTIONNEMENT

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 2 coopératives seront en fonctionnement dans l'Estuaire (AKANDA et LIBREVILLE)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre de coopératives en fonctionnement	Coopérative	Néant	1	1	2 (cumulé 2014-2015)	8 (cumulé 2014-2016)	10 (cumulé 2014-2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Conduire des actions de sensibilisation collective et individuelle par le biais des médias et de la DGE
- Aller dans les élevages ne faisant pas partie d'une coopérative pour identifier les pionniers
- Appuyer les pionniers à monter leur projet de création d'une coopérative
- Mettre les pionniers en relation avec les agents du développement rural pour procéder à la réalisation des actes administratifs
- Assurer le suivi technique de la mise en œuvre des projets dans les différents élevages

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Direction du Développement Rural : coopération étroite avec la DGE dans le processus débouchant sur une création de coopérative

OBJECTIF N°8 : 9 ABATTOIRS ET AIRES D'ABATTAGES AUX NORMES SERONT EN FONCTIONNEMENT

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage aura été élaborée et validée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Taux d'élaboration de la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage	%	Néant	30%	4%	100%	NA	NA
Nombre d'abattoirs et aires d'abattage aux normes en fonctionnement	Abattoir	Néant	Néant	Néant	Néant	2	9

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

Précisions méthodologiques :

Elaboration de la carte cible : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recruter un expert pouvant travailler à la réalisation de cette étude et de cette carte avec une équipe de projet interne à la DGE.
- Formaliser la proposition à adresser aux décideurs et l'argumenter.

- Obtenir une décision des autorités compétentes.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- AGASA
- CEBEVIRHA

OBJECTIF N°9 : AVOIR DEVELOPPE LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 50 prélèvements auront été réalisés pour le dépistage des maladies animales
- Résultat annuel attendu 2 : 10 exploitations auront fait l'objet d'une action de vaccination de leur cheptel

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance 2017
Nombre de prélèvements réalisés et envoyés au laboratoire	Prélèvement	10	15	15	50	35	100
Nombre d'exploitations ayant fait l'objet d'une action de vaccination	Exploitation	4	5	5	10	5	15

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Solliciter les organismes internationaux partenaires et prévoir la dépense budgétaire complémentaire pour réaliser la campagne
- Sensibiliser les éleveurs villageois, urbains, et périurbains dans la province de l'Estuaire
- Fixer une date précise de passage dans chaque élevage, chaque secteur urbain et périurbain pour la vaccination et les prélèvements
- Mettre en place des équipes de prélèvements et de vaccination et effectuer des formations de recyclage
- Ouvrir la campagne et suivre son avancement dans la province de l'Estuaire ; tenir à jour les statistiques
- Dresser le bilan de la campagne et en tirer les enseignements pour la suite ; établir des statistiques ; tirer les enseignements
- Avoir une carte épidémiologique des maladies animales.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- SMAG : mise à disposition des techniciens et du matériel
- SIAT : mise à disposition des techniciens et du matériel
- Ministère de l'intérieur : aide de préfets et sous- préfets
- Gabonaise de chimie : sponsoring
- Vétérinaires privés : assistance technique
- Laboratoire MERIAL : fourniture de vaccins
- ONALA (office national des laboratoires agricoles)

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°1 Action : PRODUCTIONS ANIMALES	13 984 067	1 956 903 000	13 984 067	1 956 903 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 984 067	20 000 000	13 984 067	20 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 900 000 000		1 900 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
N° 2 Action : LUTTE CONTRE LES MALADIES	9 491 000	36 903 000	9 491 000	36 903 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 588 000	30 000 000	2 588 000	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	6 903 000	6 903 000	6 903 000
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	23 475 067	1 956 903 000	23 475 067	1 956 903 000
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 572 067	50 000 000	16 572 067	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	6 903 000	6 903 000	6 903 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 900 000 000		1 900 000 000
Titre 6. Autres dépenses				

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	75	75	5	9	4	79
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	25	25	5	5	0	25
Permanents	25	25	5	5	0	25
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	30	30	0	2	2	32
Permanents	30	30	0	2	2	32
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	20	20	0	2	2	22
Permanents	20	20	0	2	2	22
Non permanents			0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	18	18	0	1	1	19
Total pour les emplois de l'administration(v) = s+t	93	93	5	10	5	98

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	75		79		4	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	25		25		0	
Permanents	25		25		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	30		32		2	
Permanents	30		32		2	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	20		22		2	
Permanents	20		22		2	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	18		19		1	
Emplois des opérateurs (u)						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s+t+u	93		98		5	

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Docteur vétérinaire	2	0	2	Epidémio-surveillance nationale
2	Zootechnicien	2	0	2	Production animale nationale
3	Epidémiologiste	1	0	1	Epidémio-surveillance

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	Carburant		2 500 000	Déplacements pour la surveillance épidémiologique.
	Frais mission hors Gabon		6 000 000	
	Frais déplacement hors Gabon		2 000 000	
	Frais mission au Gabon		6 000 000	
	Frais déplacement au Gabon		500 000	
	Médicament vétérinaire		3 000 000	
	Formation-Encadrement		1 500 000	Formation des éleveurs à la reconnaissance des maladies.
	Fournitures de bureaux		1 500 000	Fonctionnement du réseau de surveillance
Total			30 000 000	
3. Autres dépenses de biens et services	Exercice national de simulation		20 000 000	Fonctionnement du réseau de surveillance épidémiologique
Total			20 000 000	
Total Global			50 000 000	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité				
Total				
4. Autres transferts	Cotisation internationale OIE		6 903 000	
Total			6 903 000	
Total Global			6 903 000	

Justifications :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition(fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Centre de Production Animale et Vétérinaire de Ndendé		2014-2017	7 585 000 000	0	0	1 900 000 000
Total global			7 585 000 000	0	0	1 900 000 000

PROGRAMME PECHE ET AQUACULTURE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pêche et Aquaculture est une déclinaison de la Mission Agriculture, Elevage, Pêche et Développement Rural. Il a pour finalité de préparer, proposer et appliquer les mesures relatives à l'aménagement des ressources halieutiques, le développement et la promotion du secteur halieutique, la surveillance et la réglementation en matière des pêches.

Le programme pêche et aquaculture est structuré en départements techniques centraux et déconcentrés. Il est dirigé par **M. Emame Yves Armand**, Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture

Le programme ne couvre pas la production, l'importation ou la commercialisation des produits d'élevage autres que les ressources halieutiques. Il ne régule pas les prix (activité qui est dévolue à la DGCC)

Le programme doit se mettre en cohérence avec le Programme Gabon Bleu et poursuivre les réformes en cours. Il a aussi développé avec les autres administrations des conventions de travail en collaboration (Gendarmerie nautique, marine nationale, ANPN...).

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Pêche et Aquaculture sont :

- La Pêche Industrielle ;
- La Pêche Artisanale ;
- L'Aquaculture ;
- Evaluation de la ressource ;
- Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche.

ACTION N° 1 : Pêche industrielle

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière d'exploitation, d'évaluation, d'amélioration, de développement des stocks et de conservation des écosystèmes maritimes.
- La planification et le suivi des activités de la pêche industrielle côtière.
- La gestion et l'exploitation des ressources halieutiques marines côtières.
- La promotion des nouvelles activités de pêche industrielle ainsi que de techniques de pêche sélectives.
- La collecte des informations sur les activités de la pêche industrielle.
- L'élaboration du fichier des navires et des entreprises de pêche industrielle

ACTION N° 2 : Pêche artisanale

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière des pêches artisanales (maritime et artisanale)
- La collecte des données de captures dans les pêcheries artisanales
- L'instruction des demandes d'autorisations de pêche artisanale
- Le recensement des pêcheurs artisanaux, des embarcations et engins de pêche
- Le suivi des centres d'appui mis en place pour le développement de la pêche artisanale
- La vulgarisation des nouvelles technologies en pêche artisanale, l'assistance des pêcheurs sur l'utilisation des engins de pêche sélectifs
- L'encadrement des pêcheurs sportifs
- La tenue d'un catalogue sur les différents types d'engins et embarcations de pêche

ACTION N° 3 : Aquaculture

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière aquacole
- La préparation et l'application des mesures relatives à l'aménagement, la gestion, la protection et le développement des ressources halieutiques aquacoles

- La recherche et l'expérimentation des moyens et méthodes de perfectionnement aquacole en vue d'augmenter les stocks exploitables dans les plans d'eaux
- L'assistance technique et les conseils aux promoteurs
- L'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation aquacole

ACTION N° 4: Evaluation de la ressource

Cette action recouvre :

- La coordination de la recherche et de l'évaluation des ressources halieutiques
- Le déroulement des campagnes d'évaluation des stocks et l'analyse des résultats
- L'exécution des mesures d'aménagement, de régulation et d'accès aux ressources et aux écosystèmes aquatiques
- Le programme d'empoissonnement des plans d'eaux

ACTION N° 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture

Cette action recouvre :

- Les conditions d'hygiène à bord des navires et embarcations de pêche, des points de débarquement et des établissements de manipulation des produits
- L'établissement des normes, des méthodes d'analyse, du plan d'échantillonnage, des modalités de contrôle de la qualité et de la salubrité des produits
- L'inspection sanitaire des produits, des moyens de production et de traitement
- L'établissement de la liste des additifs alimentaires autorisés
- Le contrôle à l'import / export
- La promotion des industries de transformation des produits de la pêche
- L'approvisionnement régulier du marché local et des industries de transformation
- La tenue d'un fichier de toutes les industries et établissements locaux.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic initial ressortent les éléments clés suivants :

- le Gabon bénéficie d'une situation géographique avantageuse avec 800 kilomètres de façade maritime, 210.000 km² de zone économique exclusive et un plateau continental de 40.600 km² mais aussi un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves; la superficie totale des pêcheries continentales est estimée à environ 10.700 km² ; la pêche continentale est, en principe, réservée aux gabonais ;
- le potentiel de ressources halieutiques est estimé à 225.000 tonnes mais les ressources sont très peu connues et pas bien maîtrisées ; les ressources halieutiques donnent lieu à une exploitation anarchique et, dans bien des cas, illégale par des navires étrangers ;
- la production 2011 a été de seulement 37.000 tonnes auxquels s'ajoutent 130 tonnes issues de la production aquacole; cette production est en baisse depuis 2004 ; la pêche artisanale maritime représente 52,5 % de la production nationale, la pêche industrielle 23,5 %, la pêche continentale également 23,5 % et l'aquaculture seulement 0,5 % ;
- le Gabon est aujourd'hui à la fois importateur de poissons et exportateur; ce sont les exportations de crustacés qui représentent l'essentiel de la valeur à l'exportation; les importations ont progressé régulièrement tandis que les exportations, à l'inverse, ont chuté ; les gabonais sont des gros consommateurs de poisson : 40 kg / habitant et reste donc une composante essentielle de leur alimentation ;
- la pêche occupe 21.700 personnes dont seulement 20 % de gabonais ; les gabonais demeurent majoritaires en pêche continentale mais ne représentent plus qu'une très faible portion des acteurs de la pêche artisanale maritime dominée par les communautés nigérianes et béninoises ;
- la flotte industrielle gabonaise est en déclin ; la flottille nationale de pêche est passée de 111 unités à 32 entre 1995 et 2010 ;
- la DGPA est présente localement grâce à 9 inspections provinciales, 6 brigades de pêche, 11 stations piscicoles et 5 centres d'appui à la pêche ;
- la DGPA travaille avec de très nombreux partenaires: l'IRAF, le LREH, LCQ au Gabon ; l'UE, la FAO, la BAD (à travers le PSPA) notamment au niveau des organisations internationales ; des ONG comme WWF, WCS et Initiative Darwin.

Parmi les actions majeures en cours, on note :

- le système VMS a été déployé depuis 2009 sur tous les bateaux de pêche industrielle ainsi que le système TED pour les crevettiers ;
- un parc marin a été érigé pour la protection des grands mammifères marins et autres animaux aquatiques ;
- l'Etat a décrété depuis 2002 un repos biologique dans les pêcheries crevettières et pour l'Ethmalose ;
- une coopération avec des institutions étrangères se développe pour évaluer la ressource mais les rapports transmis ne répondent pas aux attentes de la DGPA, laquelle n'est pas associée aux travaux de dépouillement ;
- un ensemble de textes d'application du code de la pêche et de l'aquaculture ont été élaborés et sont en cours de validation ;
- une réflexion d'ensemble (« Gabon bleu ») est en cours sur les nouvelles initiatives que peut prendre l'Etat pour promouvoir le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;

- il est procédé à une remise à plat complète des accords et des coopérations avec les différents partenaires (avec le Japon, l'Union européenne, ...).

ENJEUX

- Réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits halieutiques et développer, diversifier les exportations ;
- Parvenir à satisfaire à la demande locale en produits frais en toute sécurité alimentaire ;
- Développer l'activité de pêche et d'aquaculture par les gabonais.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur

- Résultat annuel attendu 1 : L'inventaire des textes législatifs et réglementaires à actualiser et à élaborer est disponible.
- Résultat annuel attendu 2 : L'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture est entrée en fonctionnement.
- Résultat annuel attendu 3 : La DGPA est restructurée.

OBJECTIF N°2 : Développer la formation aux métiers de la pêche

- Résultat annuel attendu : les TDR pour la construction d'une école des métiers de la pêche sont élaborés.

OBJECTIF N°3 : Promouvoir l'aquaculture commerciale au Gabon

- Résultat annuel attendu : Les TDR d'une étude de diagnostic et de propositions sont élaborés.

OBJECTIF N°4 : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

- Résultat annuel attendu 1 : 10 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés.
- Résultat annuel attendu 2 : 50 % du volume des produits de la pêche sont certifiés.

OBJECTIF N°1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : L'inventaire des textes législatifs et réglementaires à actualiser et à élaborer est disponible.
- Résultat annuel attendu 2 : L'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture est entrée en fonctionnement.
- Résultat annuel attendu 3 : La DGPA est restructurée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Taux d'avancement dans la démarche de restructuration de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Taux d'avancement dans l'inventaire des textes législatifs et réglementaires	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Taux d'actualisation et d'élaboration des textes législatifs et réglementaires	%	NA	50 %	0	0	50 %	100 %

Source : DGPA

Précisions méthodologiques :

- Taux d'actualisation et d'élaboration des textes législatifs et réglementaires : nombre de textes actualisés et élaborés / nombre de textes à actualiser et à élaborer.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Formaliser l'organisation détaillée de l'ANPA, lui affecter un bâtiment et la doter en ressources humaines et matérielles ;
- Adapter l'organisation et les effectifs de la DGPA à son nouveau périmètre de compétence suite à la création de l'ANPA ;
- Faire un point sur les textes législatifs et réglementaires en cours d'examen pour validation ;
- Faire l'inventaire des textes législatifs et réglementaires à modifier ou à produire.

OBJECTIF N°2 : Développer la formation aux métiers de pêche**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Résultat annuel attendu : les TDR pour la construction d'une école des métiers de la pêche sont élaborés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR pour la construction du CFMP	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA
Nombre de jeunes Gabonais formés aux métiers de la pêche	Jeune Gabonais	NA	NA	NA	0	50	100
Nombre d'acteurs de la filière ayant suivi une action de recyclage dans le domaine de la pêche	Acteur de la filière	NA	NA	NA	0	100	200

Source des données : DGPA

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration des TDR : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

Les acteurs de la filière sont : les techniciens de l'administration, les pêcheurs artisanaux nationaux, les techniciens du secteur privé

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Constituer un groupe de travail avec les différentes parties prenantes;
- Analyser les documents déjà disponibles sur le sujet ;
- Evaluer l'opportunité, la faisabilité technique et le coût estimatif du projet ;
- Formaliser les TDR et les transmettre à la Direction Générale du Budget.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Ministère de la Formation Professionnelle : participation à l'élaboration des TDR.

OBJECTIF N°3 : Promouvoir l'aquaculture commerciale au Gabon

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Résultat annuel attendu : Les TDR d'une étude de diagnostic et de propositions sont élaborés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR pour l'aquaculture commerciale	%	NA	NA	NA	100	NA	NA
Volume de production aquacole continentale et marine	Tonne	120	150	100	150	500	1000

Source des données : DGPA

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration des TDR : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Constituer un groupe de travail avec les différentes parties prenantes;
- Analyser les documents déjà disponibles sur le sujet ;
- Elaborer les TDR et les transmettre à la Direction Générale du Budget.
- Catalyser la constitution d'un bureau national et les faire participer à l'élaboration du plan national
- Equiper les écloseseries de Lambaréné et achever la construction de l'écloserie Oyem et l'équiper
- Equiper l'unité de production d'aliments spécialisés du Koula-Moutou ; achever de construire et d'équiper celle d'Oyem et renouveler le matériel de celle de Libreville

OBJECTIF N°4 : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : 10 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés.
- Résultat annuel attendu 2 : 50 % du volume des produits de la pêche sont certifiés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'établissement de manipulation des produits de la pêche agréés	Etablissement	0	0	0	10	20	30
Pourcentage de produits de la pêche certifiés	%	NA	NA	10 %	50 %	75 %	99 %

Source : DGPA

Précisions méthodologiques :

- Pourcentage de produits de la pêche certifiés : volume de produits de la pêche certifié conforme pour la mise sur le marché national et international (en tonnes) / volume des captures débarquées (en tonnes)
- Les établissements de manipulation des produits de la pêche sont :
 - Les navires de pêche ;
 - Les quais de débarquements ;
 - Les entrepôts de stockage ;
 - Les aires de vente.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Transférer la mission de contrôle à l'AGASA ;
- Organiser des missions d'inspection ;
- Organiser l'activité des Services déconcentrés pour mettre sous contrôle les points de passage des produits halieutiques à proximité de leur implantation ;
- Accompagner les établissements dans leurs actions de mise aux normes ;
- Délivrer les agréments et les certificats aux distributeurs.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- AGASA : mise en œuvre des actions pour atteindre les résultats en 2015.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
Action 1 : Pêche Industrielle	19 420 000	38 750 000	19 420 000	38 750 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 920 000	30 000 000	1 920 000	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	17 500 000	8 750 300	17 500 000	8 750 300
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Action 2 : Pêche Artisanale	2 336 000	1 857 035 000	2 336 000	1 857 035 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 336 000	30 000 000	2 336 000	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert		13 665 000		13 665 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 813 770 000		1 813 770 000
Titre 6. Autres dépenses				
Action 3 : Aquaculture	17 325 300	24 435 435	17 325 300	24 435 435
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	17 325 300	24 435 435	17 325 300	24 435 435
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Action 6 : Evaluation de la ressource	-	-	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services				
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Action 5 : Transformation, Commercialisation et Contrôle qualité des produits de la pêche et aquaculture	39 669 400	26 562 500	39 669 400	26 562 500
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	6 714 400	15 000 000	6 714 400	15 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	32 955 000	11 562 500	32 955 000	11 562 500
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	78 750 400	1 946 782 935	78 750 400	1 946 782 935
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 295 400	99 435 435	28 295 400	99 435 435

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
Titre 4. Dépenses de transfert	50 455 000	33 977 500	50 455 000	33 977 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	1 813 370 000	0	1 813 370 000
Titre 6. Autres dépenses				

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	179	179	11	-	-11	168
Solde forfaitaire globale (s1)	-	-	-	-	-	-
Catégorie A (s2)	113	113	11		-11	102
Permanents	113	113	1	0	-1	102
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	61	61	0	0	0	61
Permanents	61	61	0	0	0	61
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	5	5	0	0	0	5
Permanents	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	223	223	50	0	-50	173
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	402	402	61	0	-61	341

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	179		168		-11	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	113		102		-11	
Permanents	113		102		-11	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	61		61		0	
Permanents	61		61		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	5		5		0	
Permanents	5		5		0	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	223		173		-50	
Emplois des opérateurs (u)	0		0		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	0		0			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0		0			
Total pour le programme (v) = s + t + u	402		341		-61	

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Transmission satellite		23 147 248	Il s'agit d'un contrat passé avec la société CLS (France) pour la transmission des données satellitaires Le montant s'explique par : - Arriérés 2013 : 19 000 000 - Arriérés 2014 : 4 147 228 (gap dotation 2014) -
	Campagne d'évaluation des ressources halieutiques		75 000 000	Convention signée en 2014 avec la FAO et la campagne d'évaluation a été exécutée à 100% en juillet 2014 (Contre partie gabonaise représentant ¼ du coût global)
Total			98 147 248	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Séminaires et Colloques		2 000 000	
	Service de poste et messagerie		3 000 000	
	Carburant		1 000 000	
	Carburant – véhicules de fonction		2 000 000	
	E&R-équipement		2 000 000	
	Fournitures informatiques		1 500 000	
	Papeterie		1 788 187	
	Imprimerie spéciaux		500 000	
	Fournitures de bureaux divers		800 000	
	Frais de missions au Gabon		1 200 000	
	Frais de mission hors du Gabon		2 500 000	
	Frais de déplacements missions au Gabon		1 000 000	
	Frais de déplacement hors du Gabon		2 000 000	
Total			21 288 187	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total				
Total Global			119 435 435	

Justifications :

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité				
Total				
4. Autres transferts	Cotisation internationale ICCAT		8 750 000	
	Cotisation internationale ISPEC		11 562 500	
	Cotisation internationale COREP		13 665 000	
Total			33 977 500	
Total Global			33 977 500	

Justifications :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Projet PSPA/BAD					1 813 370 000	0
Total global					1 813 370 000	0

Justifications :

PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Développement Rural a pour champ les territoires ruraux du Gabon. Ces espaces sont caractérisés par un exode rural important et font face à plusieurs problèmes ou contraintes :

- La faiblesse des services socio-économiques de base (eau, électricité, santé, etc..) ;
- L'enclavement lié à la mauvaise qualité des infrastructures ;
- Un exode rural important (15% de la population du pays vit en zone rurale et est constituée en majorité de personnes âgées) ;
- Perspectives d'emplois réduites ;
- Pauvreté économique et sociale élevée ;
- Faiblesse des revenus monétaires ;
- Réduction des opportunités économiques et sociales ;
- Emergences des conflits liés à l'usage et à l'accès aux ressources naturelles ;
- Manque de synergies et de coordination entre les actions de multiples acteurs.

Les territoires ruraux du Gabon sont aussi des espaces riches par leur diversité culturelle et naturelle. Ce sont des espaces diversifiés en termes géographique, climatique et sociologique qui ont produit différents modes de vies ainsi que des trajectoires uniques en termes de civilisation. Cette diversité, représentée par les hommes qui vivent sur ces territoires, a un dénominateur commun : la nécessité de l'intervention de l'Etat afin de lui offrir une chance pour enclencher une dynamique de développement durable. L'Etat n'a pas ménagé ses efforts pour doter les territoires ruraux d'un minimum, malheureusement, ceux-ci n'ont pas toujours eu les effets escomptés.

Le Maître d'œuvre du Programme est la Direction Générale du Développement Rural dont les attributions sont définies par le décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural. Le Responsable de ce programme (RPROG) est Monsieur **Calixte MBENG**, Directeur Général du Développement Rural.

Le programme recouvre :

- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la stratégie nationale de développement rural ;
- La mise en cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, à un titre ou à un autre, dans le développement des territoires ruraux ;
- L'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie de vulgarisation et de conseil agricole et rural ;
- L'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie nationale de mécanisation agricole ;
- Le développement des coopératives, des sociétés coopératives et de l'entrepreneuriat rural ;
- Le développement des infrastructures hydro agricoles et rurales (pistes et terres agricoles, marchés, hydraulique agricole, agropoles etc...) ;
- Le développement des terres et des villages agricoles ;
- La conservation des ressources naturelles (gestion durable et responsable) ;
- Le financement de l'investissement agricole et rural.

Le programme ne recouvre pas :

- L'Agriculture, l'Elevage, la Pêche ;
- Le tourisme ;
- La santé ;
- L'habitat ;
- Les Travaux Publics (les routes et ponts) ;
- L'hydraulique villageoise ;
- L'électricité villageoise ;
- L'enseignement ;

Le programme doit être mis en cohérence avec le programme Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale, avec le programme Amélioration du cadre de vie, biodiversité et changement climatique ainsi qu'avec l'ensemble des programmes intervenant en zone rurale (Agriculture, Elevage, Pêche, Entrepreneuriat-artisanat-économie sociale, Infrastructures, Eaux et Forêts, etc..).

Le Programme Développement Rural se décline en deux actions majeures :

- Organisation et encadrement du monde rural ;
- Aménagement des terres et des territoires ruraux.

De façon spécifique, les organismes sous tutelles et ou opérateurs rencontrent des difficultés liées à des

problèmes institutionnels en rapport avec la clarification de leurs objectifs, la définition de leurs activités, de leurs rôles et responsabilités face au programme.

Le suivi des actions et des résultats des partenaires ou opérateurs n'est pas réalisé par la Direction Générale en charge du programme en raison de l'inexistence d'un cadre juridique approprié. Sur ce point, une mise à plat du dispositif de coordination et de suivi évaluation s'impose pour améliorer la performance du programme.

Les reformes en cours sont les suivantes :

- La réorganisation de la Direction Générale du Développement rural ;
- La création des services supports au sein du Ministère de rattachement (Ressources humaines, finance et budget, juridique, informatique, statistique) ;
- La réforme budgétaire ;
- La réforme de l'Office National du Développement Rural ;
- La création de l'Office National du Conseil Agricole et Rural (ONCAR)
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent

Les opérateurs et partenaires du programme sont :

- L'office National du Développement Rural (ONADER) ;
- L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) ;
- Le Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR/FIDA) ;
- Les organisations professionnelles agricoles ;
- La FAO ;
- La BAD ;
- La Banque Mondiale ;
- Le FIDA ;
- Le PNUD

Les leviers d'actions à la disposition du RPROG pour améliorer la performance du programme seront :

- La loi de finance ;
- Les contrats d'objectifs et de performance et les contrats annuels de performance avec les opérateurs ;
- Les conventions et contrats signés avec les partenaires ;
- Les lettres d'objectifs des RBOP et des RUO
- Les dispositifs de suivi évaluation ;
- Les audits ; etc.

L'organisation de l'Administration en charge du programme est régie actuellement par le **décret n 0294/PR/MAEPDR du 30 Juin 2010 et comprend :**

- Un Directeur General ;
- Un Directeur Général Adjoint
- Trois Directeurs techniques au niveau central ;
- Cinq Directeurs de services déconcentrés (Directeur Régionaux) ;
- Douze services rattachés à la Direction Générale et aux Directions techniques

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Organisation et encadrement du monde rural

Parmi les activités :

- Appui et accompagnement des populations rurales à travers l'information, la sensibilisation, la formation et l'organisation. ;
- Développement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations pour une auto prise en charge ;
- Développement des capacités entrepreneuriales des exploitants et coopératives agricoles ;
- Conception et animation d'un dispositif de conseil agricole et rural ;
- Tenue des registres nationaux relatifs à l'immatriculation des acteurs agricoles et ruraux ;
- Soutien et accompagnement au développement d'initiatives économiques en zone rurale.

Cette action correspond à un BOP dont le Responsable (RBOP) est le Directeur de l'Organisation du Monde Rural et des Coopératives.

ACTION N° 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux

Parmi les activités :

- Aménagement et gestion des territoires agricoles ;
- Aménagement des zones économiques agricoles ;
- Développement des infrastructures socio-économiques de base agricoles ;
- Aménagement des zones agricoles protégées ;
- Installation des jeunes ruraux et autres opérateurs économiques ;
- Aménagement des pistes, des terres agricoles et des autres infrastructures hydro agricoles et rurales ;
- Développement de la mécanisation agricole.

Cette action correspond à un BOP dont le Responsable (RBOP) est le Directeur des Aménagements et des Travaux ruraux.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La volonté politique se manifeste par l'adoption d'un certain nombre de textes législatifs et réglementaires, de stratégies et plans de développement, etc.... :

- La loi 22/2008 portant code agricole en République Gabonaise ;
- La loi 23/2008 portant politique de développement agricole durable ;
- La loi 21/2005 portant orientation du développement économique et social ;
- La loi 02/2013 du 06 Février 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent ;
- Le code des investissements ;
- Le schéma directeur de développement et d'aménagement du territoire.

Les attentes des usagers sont :

- La disponibilité, la proximité et l'accessibilité de l'administration ;
- La promotion des activités génératrices de revenus ;
- La capacité à traduire en réponse concrète les diverses préoccupations des populations rurales ;
- La matérialisation du soutien de l'Etat pour accompagner le développement des initiatives individuelles et collectives ;
- L'amélioration des infrastructures socio-économiques et la facilité d'accès aux facteurs de production (foncier, financier, aides diverses etc....) ;
- Le développement des efforts de rationalisation, d'écoute, de planification, de participation des populations, de coordination dans la mise en place des projets.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents :

- La loi 22/2008 portant code agricole en République Gabonaise ;
- La loi 23/2008 portant politique de développement agricole durable ;
- La loi 02/2013 du 06 Février 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;
- Les plans agriculture/élevage et pêche du PSGE ;
- Le pacte social ;
- La mise en place d'une commission nationale d'affectation des terres ;
- L'existence d'une étude de faisabilité du projet d'appui au développement des infrastructures agricoles pour la culture du riz NERICA ;
- L'adoption récente du schéma directeur de développement et d'aménagement du territoire ;
- Le Plan de Relance de l'Action Coopérative (PRACOP) ;
- L'appui de la FAO au Gabon à travers les TCP/GAB/3401 et TCP/GAB/3403 ;
- L'octroi d'un financement additionnel par le FIDA au PDAR et la prolongation de sa durée d'exécution ;
- L'enclavement des zones de production et des territoires ruraux ;
- La faible attractivité des zones rurales ;
- L'existence des rapports du cabinet McKinsey sur la pauvreté au Gabon et du Cabinet Valyans sur l'opérationnalisation des plans Agriculture/Élevage et Pêche ;
- L'exode rural massif ;
- La faiblesse des infrastructures socio-économiques de base ;
- La difficulté d'accès aux terres.

Les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'Etat dans le champ du programme

Points forts :

- Existence des services pour relayer l'action de l'administration ;
- Existence de textes législatifs et réglementaires.

Points faibles :

- Manque de personnel spécialisé ;
- Moyens logistique et matériel inadaptés ;
- Planification et suivi évaluation insuffisants des activités ;
- Absence d'un canevas harmonisé pour la collecte, le traitement, la capitalisation des informations et la diffusion des rapports ;
- Absence d'intranet (dans tous les services) et de connexion à Internet (seulement à certains bureaux) ;

- Absence d'incitations spécifiques au profit du personnel ;
- Insuffisance des Ressources financières et lourdeur des procédures de mobilisation des fonds (modes et procédures de décaissement) ;
- Conditions de travail dégradées ;
- Faiblesse de la formation continue ;
- Manque de processus et procédures formalisés et validés ;
- Faiblesse des statistiques et informations actualisées.

Les éléments de problématique : ce qui fait problème compte tenu des points précédents

- L'absence d'une stratégie nationale de développement rural(SNDR);
- L'absence d'un programme national d'infrastructures rurales ;
- L'absence d'une stratégie de vulgarisation et de conseil ;
- L'absence d'une veille foncière ;
- La faiblesse dans la mise en œuvre des textes d'application ;
- L'absence de coordination des différents intervenants en zone rurale ;
- L'absence d'un dispositif de financement des initiatives locales en matière agricole et rural.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Définir puis animer la mise en œuvre d'un modèle de développement rural intégré, durable et impliquant l'ensemble des parties prenantes (*administrations, collectivités locales et autres partenaires*) ;
- Enjeu 2 : Faire des territoires ruraux des espaces de création d'activités économiques variées, d'emplois et de revenu pour les populations locales ;
- Enjeux 3 : Réduire l'exode rural vers les capitales provinciales et Libreville.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir mis en place et fait fonctionner, d'ici à la fin 2017, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national et local associant l'ensemble des acteurs institutionnels, privés, associatifs.

- Résultat annuel attendu : Le projet de décret portant création de la commission nationale permanente du développement rural et de ses démembrements provinciaux est élaboré.

OBJECTIF N°2 : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 30% des terres agricoles et avoir parcellisé 27% de ces terres.

- Résultat annuel attendu : Le plan national d'aménagement des terres agricoles est élaboré.

OBJECTIF N°3 : Avoir réussi, d'ici à la fin 2017, à créer 3 agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et avoir réussi à concéder 40 % des parcelles.

- Résultat annuel attendu : L'étude de faisabilité de l'Agropole pilote est élaborée.

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi d'ici à la fin 2017, à restructurer 200 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales et avoir réussi à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales.

- Résultat annuel attendu : 30 organisations restructurées et 50 créées.

OBJECTIF N°5 : Avoir développé et mis en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et avoir impacté 1000 exploitations.

- Résultat annuel attendu : Le dispositif de vulgarisation est formalisé.

OBJECTIF N°6 : Avoir développé d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 1000 exploitations familiales.

- Résultat annuel attendu : la stratégie nationale de mécanisation agricole et son plan d'action sont élaborés.

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu, d'ici à la fin 2017, à doter l'administration du programme des compétences techniques dont elle a besoin.

- Résultat annuel attendu : Le plan de formation pluriannuel est mis en œuvre à 10%.

OBJECTIF N°1 : Avoir mis en place et fait fonctionner, d'ici à la fin 2016, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national et local associant l'ensemble des acteurs institutionnels, privés, associatifs.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le projet de décret portant création de la commission nationale permanente du développement rural et de ses démembrements provinciaux est élaboré.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible Echéance pluriannuelle
Taux de couverture des provinces par le réseau des Comités	%	0%	ND	ND	0%	100%
Taux de réalisation du projet de décret sur le Comité national et les Comités provinciaux	%	0%	ND	ND	100%	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

Précisions méthodologiques :

Taux de couverture des provinces : nombre de Comités provinciaux créés / nombre de provinces.

Taux de réalisation du projet de décret : taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une démarche projet impliquant les autres administrations et les partenaires
- Formation des agents à la conduite des projets transverses
- Recensement et évaluation des cadres de concertation existants et des résultats qu'ils produisent, (méthodologie à formaliser) en concertation avec les acteurs concernés
- Recensement des textes législatifs et réglementaires à élaborer
- Elaboration des textes juridiques concernant le CNPDR ;
- Diffusion large des travaux, partage avec toutes les parties prenantes, validation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Mise en œuvre des activités
- Appui techniques et financier

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Le plan national d'aménagement des terres agricoles est élaboré.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du plan d'aménagement	%	0%	0%	0%	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : rapports d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier et définir les sites prioritaires aménagés ;
- Prélever des échantillons de terres de chaque site et les analyser pour leur caractérisation ;
- Etablir la cartographie des sites ;
- Définir site par site les aménagements à réaliser.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Appui technique et financier ;
- Implication dans la mise en œuvre.

OBJECTIF N°3 : Avoir réussi, d'ici à la fin 2017, à créer 3 agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et avoir réussi à concéder 40 % des parcelles

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

L'étude de faisabilité de l'Agropole pilote est élaborée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'étude du cas pilote	%	0	0	0	100%	NA	NA
Nombre d'Agropoles créées	Agropole	0	0	0	0	1	3 (2017)
Superficie globale aménagée	%	0%	0%	0%	0%	50%	66% (2017)
Taux de concession des parcelles	%	0%	0%	0%	0%	25%	50% (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement de l'étude : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

Superficie globale aménagée : ha aménagés dans les agropoles / superficie des agropoles

Taux de concession des parcelles : ha parcellisés dans les agropoles / superficie des agropoles

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etudes stratégiques préalables ;
- Choix des sites d'accueil ;
- Actualisation du cadre juridique ;
- Mise en place de démarches projet ;
- Rédaction des termes de référence ;
- Etudes et travaux ;
- Pilotage de l'avancement des projets ;
- Campagnes de promotion et de mise en concession.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Implication dans la démarche de création et de mise en œuvre des agropoles ;
- Appui technique et financier.

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socio-professionnelles agricoles et rurales et avoir réussi à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socio-professionnelles agricoles et rurales

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

30 organisations restructurées et 50 créées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'organisations restructurées	Organisation	NA	10	10	30	150	350
Nombre d'organisations créées	Organisation	NA	11	11	50	200	400

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Développement des méthodologies d'intervention
- Recensement des organisations
- Détermination des organisations à restructurer et à créer
- Mise en place de réseaux de partenaires locaux pour intervenir auprès des organisations
- Formation des partenaires locaux
- Réalisation de diagnostics, définition et mise en œuvre de plans d'appui (administratif, juridique, technique, financier) aux organisations en création, en restructuration, en développement
- Actions de formation au profit des acteurs des structures accompagnées
- Campagnes d'information – sensibilisation auprès des bénéficiaires et des partenaires

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Partenaires et opérateurs : réalisation des actions d'accompagnement et de formation
- Partenaires : appui technique et financier

OBJECTIF N°5 : Avoir développé et mis en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et avoir accompagné 1000 exploitations

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le dispositif de Vulgarisation est formalisé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'exploitations accompagnées	Exploitation		?	?	0	600	1000 (2017)
Taux d'avancement de l'élaboration du dispositif	%	0%	100%	70%	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Conception d'un dispositif unique, polyvalent, intégré de sensibilisation
- Développement des manuels, guides, supports, outils pédagogiques
- Planification et réalisation des actions de vulgarisation
- Redéploiement de personnels de l'administration
- Mobilisation de l'Office National du Conseil Agricole et rural et des autres opérateurs
- Développement et entretien des compétences des conseillers ruraux

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONADER, PRODIAG/IGAD, PDAR/FIDA

- Opérateurs et partenaires : Implication dans la réalisation des actions de vulgarisation
- Partenaires : appui technique et financier

OBJECTIF N°6 : Avoir développé d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 1000 exploitations familiales

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

La stratégie nationale de mécanisation agricole et son plan d'action sont élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	2017 Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie et son plan d'action	%	NA	25%	25%	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie et de son plan d'actions : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une équipe projet ;
- Réalisation de l'état des lieux du sous secteur mécanisation ;
- Conduite et évaluation d'actions pilotes d'utilisation de matériel agricole ;
- Formulation et validation de la stratégie nationale de mécanisation agricole et de son plan d'action
- Conception d'un manuel (guides, supports, outils pédagogiques) d'utilisation du matériel mis à la disposition des exploitations familiales ;
- Planification et réalisation des actions de formation et de vulgarisation ;
- Mobilisation des opérateurs ;
- Développement et entretien des compétences des conseillers agricoles et ruraux.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

TCP/GAB/3401/FAO, PDAR/FIDA, PRODIAG/IGAD ; FAO ; FIDA et AFD

- Opérateurs et partenaires : participation à l'élaboration de la stratégie nationale de mécanisation agricole
- Partenaires : appui technique et financier

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu, d'ici à la fin 2017, à doter l'administration du programme des compétences techniques dont elle a besoin

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le plan de formation pluriannuel est mis en œuvre à 10%

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du plan de formation pluriannuel	%	NA	NA	NA	10%	30%	100% (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Indicateur 1 : Rapport d'activité annuel DGDR

Indicateur 2 : Rapport CTM/MAEPSA

Précisions méthodologiques :

Taux de mise en œuvre du plan de formation pluriannuel : Nombre d'agents ayant bénéficié des actions de formation prévues / nombre d'agents prévus dans le Plan pour bénéficier d'une action de formation

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Contact avec les unités de formation et inscription des agents ;
- Mise en œuvre des ateliers et séminaires de formation interne ;
- Echanges d'expériences et de savoirs entre professionnels du secteur ;
- Voyages d'études à l'extérieur ;
- Participation à des projets et capitalisation.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

DRH ; PDAR/FIDA ; TCP/GAB/3401 et 3403/FAO ; PRODIAG/IGAD

- Opérateurs et partenaires : Participation à l'effort de formation en faveur des agents
- Partenaires : appui technique et financier

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°01 Action Organisation et encadrement du monde rural	294 548 200	455 000 000	294 548 200	455 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	59 148 200	30 000 000	59 148 200	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	242 400 300	25 000 000	242 400 300	25 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		400 600 000		400 600 000
Titre 6. Autres dépenses				
N°02 Action Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	1 103 840 000	1 567 674 720	1 103 840 000	1 567 674 720
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 808 000	39 820 720	3 808 000	39 820 720
Titre 4. Dépenses de transfert	20 032 000	360 554 000	20 032 000	360 554 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 080 000 000	1 167 300 000	1 080 000 000	1 167 300 000
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	1 398 388 200	2 022 674 720	1 398 388 200	2 022 674 720
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	55 956 200	69 820 720	55 956 200	69 820 720
Titre 4. Dépenses de transfert	262 432 000	385 554 000	262 432 000	385 554 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 080 000 000	1 567 300 000	1 080 000 000	1 567 300 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	47	68	0	1	1	69
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	21	33	0	0	0	33
Permanents	21	24	0	0	0	24
Non permanents	0	9	0	0	0	9
Catégorie B (s3)	19	26	0	1	1	27
Permanents	19	20	0	1	1	21
Non permanents	0	6	0	0	0	6
Catégorie C (s4)	7	9	0	0	0	9
Permanents	7	6	0	0	0	6
Non permanents	0	3	0	0	0	3
Main d'œuvre non permanente (t)	14	15	0	2	2	17
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	61	83	0	3	3	86

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	68		69			
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0			
Catégorie A (s2)	33		33			
Permanents	24		24			
Non permanents	9		9			
Catégorie B (s3)	26		27			
Permanents	20		21			
Non permanents	6		6			
Catégorie C (s4)	9		9			
Permanents	6		6			
Non permanents	3		3			
Main d'œuvre non permanente (t)	15		17			
Emplois des opérateurs (u)	122		85			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	85		47			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	37		38			
Total pour le programme (v) = s + t + u	205		171			

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Chauffeur	1	0	1	Pour la DR Est (G2 / G7)
2	Secrétaire	1	0	1	Pour la DR Est (G2 / G7)
3	Ménagère	1	0	1	Pour la DR Est (G2 / G7)
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Justifications :

Les différentes catégories d'agents employées par l'Administration du Programme sont au nombre de 4 (A, B, C et MNOP).

Les agents de la catégorie A, B, C et MNOP sont respectivement au nombre de 33, 27, 9 et 9 et représentent 38,37%, 31,40%, 10,47% et 19,77% du personnel du Programme.

Le coût budgétaire de ce personnel est estimé (au stade actuel nos informations et en attendant une réactualisation de la liste du personnel suite à l'affectation de nouveaux agents par le Ministère) à 370 millions de FCFA et le coût moyen par catégorie est de 559 834 FCFA pour un agent de catégorie A, 313 097 FCFA pour un agent de catégorie B, 242 334 FCFA pour un agent de catégorie C et 135 867 FCFA pour un agent relevant de la main d'œuvre non permanente.

L'action 1 du programme concentre 30% du personnel et l'action 2 70%.

La gestion du personnel étant encore centralisée au niveau centrale, la seule hypothèse que nous émettrons concerne les entrées qui correspondent aux besoins exprimés par le programme au profit de la Direction régionale Est (1 agent de catégorie B et 2 agents de la MONP).

S'agissant du personnel employé par les opérateurs (85 agent en 2015), il est intégralement intégré dans l'action 1 du programme.

Au regard du mode de gestion des personnels actuellement en vigueur au niveau du Ministère de rattachement, la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle et annuelle des personnels au niveau du programme n'est pas possible actuellement. L'Administration du programme ne peut qu'émettre des besoins. Certainement que cette situation va aller en s'améliorant avec la mise en œuvre intégrale de la BOP !

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	Séminaires et Colloques	1 000 000	3 500 000	
	Service de poste et messagerie	1 000 000	1 000 000	
	Documents et périodiques	1 000 000	820 720	
	E & R – véhicule divers	7 733 000	7000 000	
	Carburant – véhicules de fonction	6 608 000	7 000 000	
	E&R-équipement	4 600 000	10 000 000	
	Fournitures informatiques	1 600 000	3 000 000	
	Papeterie	2 880 000	3 500 000	
	Imprimerie spéciaux	1 800 000	1 000 000	
	Fournitures de bureaux divers	1 800 000	1 500 000	
	Frais de missions au Gabon	3 200 000	6 000 000	
	Frais de mission hors du Gabon	2 500 000	13 000 000	
	Frais de déplacements missions au Gabon	2 200 000	3 500 000	
	Frais de déplacement hors du Gabon	2 410 000	9 000 000	
Total			55 956 200	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total				
Total Global				

Justifications :

A titre de rappel, l'administration du programme regroupe la Direction Générale du Développement Rural et les trois service de soutien (Ressources humaines, Financier et Patrimoine), la Direction de l'Organisation du Monde Rural et ses trois services, la Direction des Aménagements et des Travaux Ruraux avec ses trois services, la Direction du Génie Agricole et du Génie Rural avec ses trois services, les 5 Directions Régionales (G1, G3/G8, G2/G7, G4/G5 et G6/G9).

C'est fort de cette réalité et de la nécessité d'allouer au service un budget minimum en rapport avec les objectifs assignés que les grands postes de dépense se déclinent comme il suit :

- **Papeterie** : les ressources sollicitées permettrons aux différents démembrements (21) de l'administration d'acquérir les rames de papiers (*blanc et couleurs*) pour photocopieur et pour les courriers divers, les blocs notes, les chemises et sous chemises de classement, post-it, les agendas et calendriers, les enveloppes, les papiers photos, les blocs notes repositionnables etc...
- **Fournitures informatiques** : cette rubrique va concerner l'achat des cartouches d'encre pour imprimantes, des toners pour photocopieurs et imprimantes laser, des clés USB et des disques dur externes de stockage, les CD vierges, les cartes mémoires pour le parc informatique et de reprographie qui sera composé d'une quinzaine (15) de PC et de deux (02) photocopieurs
- **Carburant véhicule de fonction** : cette rubrique les fournitures en carburant pour un parc automobile évalué à 11 véhicule pour une prévision de kilométrage moyenne annuel de 35 000 km mais ramené à 17 000 km par véhicule pour tenir compte de la contrainte budgétaire (*parcours urbain et mission de terrain*). Sur la base d'une consommation de 15 litres de carburant/100km parcouru, le volume de

carburant annuel nécessaire au parc automobile est estimé à 37 050 litres pour un coût de 13 756 250 FCFA, mais ramené à 7 000 000 FCFA.

- **Entretien véhicule de fonction** : sur la base du prix d'acquisition de chaque véhicule et s'inspirant des standards internationaux (*Nations Unies, Projet PDAR/FIDA*), le budget annuel y relatif est évalué à 10% de la valeur d'achat de ce parc automobile constitué de 11 véhicules.
- **Frais de mission au Gabon** : cette rubrique permettra de couvrir les frais de missions des agents de l'administration du programme à l'intérieur du Gabon. **45 jours de missions pour l'année 2015** (dont 10 jours pour la Direction Générale, 10 jour pour la DOMR, 5 jours pour la DATR, 10 jours pour la DGAGR et 10 jours pour chacune des Directions Régionales) sont prévues dont principalement les missions de supervision de la centrale, celle des Directions régionales dans leur ressort administratif, la supervision des projets, les mission d'appui aux unités territoriales, les ateliers (4) de planification des PTA et d'évaluation des activités (4), etc...
- **Frais de déplacement mission au Gabon** : il s'agit ici d'une rubrique qui servira à financer les frais de transport des agents (20 à 25 agents) du programme en mission sur le territoire (billets d'avion, de train et transport terrestre) en rapport avec les activités du programme.
- **Frais de déplacement missions hors du Gabon** : cette composante servira au paiement des frais de transports (avions et trains) des agents (10 à 15 agents) qui accompliront les missions programmées hors du Gabon.
- **Séminaires et Colloques** : cette rubrique servira à prendre en charge les frais relatifs aux réunions institutionnelles et de gouvernances du Programme [**atelier de planification annuel des activités, atelier d'évaluation annuel du programme de travail**, les ateliers des Direction Régionales (2 ateliers/an/Direction Régionale)]

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité				
Total				
	Cotisation internationale FIDA	25 000 000	25 000 000	La cotisation annuelle au Fond International de Développement Agricole (FIDA) en notre qualité de membre fondateur
	Transfert ONADER	167 561 000	306 554 000	Demande essentiellement imputable aux besoins de l'Opérateur
Total		192 561 000	385 554 000	
Total Global		192 561 000	385 554 000	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Projet PDAR/FIDA						400 000 000
Cadastre rural et Aménagement des terres agricoles						1 000 000 000
Etude cas pilote						167 300 000
Total global						1 567 300 000

Justifications :

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES AGRICOLES ET DE PECHE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et Soutien aux Politiques Agricole et de Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire s'articule autour des activités qui relèvent du Secrétariat Général, de l'Inspection générale des services et du Cabinet du Ministre

Ce programme renferme la stratégie relative à l'organisation et à l'administration centrale des services déconcentrés et des organismes sous tutelle.

- Le programme soutien assure la modernisation du Ministère. Il pilote le contrôle de gestion Ministérielle
- Il concerne la gestion des ressources humaines et sa mise en œuvre.
- Le programme soutien assure aussi la gestion financière et budgétaire de la mission à laquelle il est rattaché
- Il assure la coordination de l'ensemble des programmes suivants : Agriculture, Elevage, Pêche et Aquaculture et Développement Rural ;
- Le programme soutien met en œuvre la stratégie d'ensemble des programmes de la mission, ainsi que des systèmes d'information, de son patrimoine et de la communication

Le Programme Soutien aux Politiques Agricole et de Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire est mis en œuvre par les Directions suivantes : Direction Centrale des Ressources Humaines, Direction Centrale des Affaires Financières, Direction Centrale des Affaires Juridiques, Direction Centrale des Etudes et Statistiques, Direction Centrale de la Communication, Direction Centrale des Systèmes d'Information et la Direction Centrale de la Documentation, Publication et Archives

Les actions relatives au programme sont : Pilotage de la stratégie ministérielle et coordination administrative.

Le Responsable du Programme soutien est **Monsieur Sylvestre MAKANGA**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : pilotage de la stratégie Ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'inspection des Services :

- approfondissement et formalisation des politiques publiques à conduire, en relation avec l'administration du Ministère, les autres administrations et les partenaires externes
- production d'orientations et de priorités sur les politiques publiques à mettre en œuvre par les programmes de la mission ;
- réaction et demandes d'ajustement sur les versions successives de PAP, validation finale des PAP
- dialogue de gestion avec les RPROG sur la mise en œuvre des PAP, l'atteinte des objectifs, la consommation des crédits
- aide à la coordination entre les programmes du Ministère et les autres administrations
- aide au positionnement des RPROG dans leur rôle de pilote opérationnel de la relation aux opérateurs de l'Etat
- portage des politiques publiques en externe, communication sur les résultats du Ministère et les activités du Ministre
- relations avec les institutions et le Parlement
- représentation du Ministre
- amélioration des procédures
- contrôle des Services

ACTION N° 2 : coordination administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités du Secrétariat général et des directions centrales support du Ministère qui fournissent aux programmes de politique publique, dans les différents domaines fonctionnels (RH, Finances, Juridique, SI...), des outils, des méthodes et des prestations qui les aident à tirer le meilleur parti des ressources matérielles, humaines et financières dont ils disposent.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

- La Fonction Soutien n'est pas constituée dans les faits en conformité avec les textes organiques existants (décret 0294 de 2010). La DCRH n'a pas de directeur depuis 4 ans. Beaucoup de Services « Soutien » ne sont pas opérationnels bien qu'existants sur le papier.
- Certaines missions sont de ce fait assurées par le Secrétariat du Secrétariat Général ou par la DCAF. Beaucoup de DG du Ministère s'organisent par elles-mêmes pour bénéficier d'activités de soutien (soutien informatique, logistique, achat de fournitures, documentation, archivage, publication, etc.) ;
- Les différentes entités Soutien assurent peu de présence auprès des entités chargées de politique ;
- La DCAF est encore davantage tournée vers l'appui au Cabinet que vers le soutien aux DG du Ministère. Or les administrateurs de crédits sont peu et souvent pas formés aux questions de gestion budgétaire et comptable. Les missions et les capacités de la DCAF sont très mal appréhendées par les différentes entités du Ministère. Le portage des grands chantiers comme la réforme budgétaire au sens large par la DCAF passe encore assez largement inaperçu ;
- La DCRH va avoir à piloter des chantiers importants de modernisation de la gestion des ressources humaines ;
- La Direction Centrale de l'Informatique et des systèmes d'information tient à jour un fichier des besoins informatiques et bureautiques des entités du Ministère en relation avec l'ANINF. Les réponses à ces besoins sont jusqu'à présent restées modestes. Vient d'être créée une Direction centrale de la Communication, une Direction Centrale des Etudes et Statistiques et une Direction Centrale des Affaires Juridiques actuellement non pourvue en budget de fonctionnement ;
- Le Secrétariat Général comprend actuellement à la fois une DC des Statistiques agricoles et une DG des Etudes et des Statistiques agricoles. Mais ces entités ne disposent de système de collecte des données et ne produisent donc pas de statistiques et d'études. Ce sont surtout les prestataires d'études qui apportent certains éléments en la matière ;
- On ne dispose pas actuellement d'une gestion organisée du patrimoine ni d'un recensement des besoins sur ce plan. Les administrations du Ministère sont éclatées dans 5 bâtiments différents à Libreville ;
- Le pilotage de l'administration du Ministère par le SG s'effectue à travers des séances de travail fréquentes chaque semaine avec les DG. Mais il est prévu, en principe aussi, des réunions moins fréquentes Ministre – SG – DG. Toutefois, c'est le SG qui est le lien primordial entre le niveau politique (Ministre, cabinet) et l'administration (les DG).

ENJEUX

- Rendre opérationnelles et performantes les différentes fonctions supports existantes ou qui viennent d'être créées ;
- Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Développer la coordination des activités de l'ensemble des programmes et l'articulation entre l'administration et le niveau politique.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu à actualiser le cadre juridique et institutionnel du Ministère

- Résultat annuel attendu : quatre textes majeurs ont fait l'objet d'un projet d'actualisation :
- la loi n°14/63 du 8 mai 1963 constituant code du domaine de l'Etat,
- le décret n°77/PR/MFDE du 6 février 1967, réglementant l'octroi des concessions et locations de terre ;
- la loi n°5/2000, du 12 octobre 2000 portant code minier en république gabonaise, ensemble des textes subséquents
- l'ordonnance n°3/2002, du 25 février 2002, portant code minier en République Gabonaise.

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu à développer les modes de fonctionnement transverses au sein du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : un guide méthodologique pour le management des projets transverses est élaboré.
- Résultat annuel attendu 2 : 5 projets transverses ont fait l'objet d'une organisation et d'un management formalisés

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu à mettre en place et à faire vivre un dispositif de pilotage de l'ensemble des programmes du Ministère

- Résultat annuel attendu : une réunion trimestrielle de pilotage est tenue avec l'ensemble des RPROG sur la base des tableaux de bord des programmes

OBJECTIF N°4: Etre parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'exécution de leur budget

- Résultat annuel attendu 1 : 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits dans les délais par les équipes programme du Ministère
- Résultat annuel attendu 2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 80 %
- Résultat annuel attendu 3 : le taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère est inférieur ou égal à 10 %

OBJECTIF N°5 : Etre parvenu à reformer le système de formation agricole

- Résultat annuel attendu : le diagnostic du système de formation agricole est réalisé à 10%

OBJECTIF N°6 : Etre parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des RH du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : le titre 2 dans le PAP 2016 des cinq programmes du Ministère est renseigné
- Résultat annuel attendu 2 : 100% des agents du programme soutien sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu 3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à développer le système d'information et de communication du Ministère, ainsi que l'informatisation des services

- Résultat annuel attendu 1 : les TDR du projet de système d'information du Ministère sont élaborés
- Résultat annuel attendu 2 : la stratégie de communication du Ministère externe et interne est formalisée

OBJECTIF N°8: Etre parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural

- Résultat annuel attendu : un partenariat est mis en place avec le Ministère de la promotion des investissements

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu à actualiser le cadre juridique et Institutionnel du Ministère**Type de finalité des résultats visés**

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- quatre textes majeurs ont fait l'objet d'un projet d'actualisation :
 - la loi n°14/63 du 8 mai 1963 constituant code du domaine de l'Etat,
 - le décret n°77/PR/MFDE du 6 février 1967, réglementant l'octroi des concessions et locations de terre ;
 - la loi n°5/2000 du 12 octobre 2000 portant code minier en république gabonaise, ensemble des textes subséquents
 - l'ordonnance n°3/2002, du 25 février 2002, portant code minier en République Gabonaise ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de textes actualisés	texte	0	4	0	4	12	20 (2017) cumulé

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général du Gouvernement, Assemblée Nationale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- S'appuyer sur le conseiller juridique du Ministre
- Catalyser et stimuler le travail interministériel dans la refonte des textes (urbanisme, eaux et forêts, mines, économie, ...)
- Catalyser la procédure d'adoption – promulgation des textes

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Primature : inscription des textes au programme de travail gouvernemental ; catalyser l'examen - finalisation des textes par la création de commissions ad hoc
- Conseiller juridique du Ministre : apport d'expertise juridique
- Direction Centrales des Affaires Juridiques : apport d'expertise juridique

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu à développer le fonctionnement transversal au sein du Ministère**Type de finalité des résultats visés**

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : un guide méthodologique pour le management des projets transverses est élaboré.
- Résultat annuel attendu 2 : 5 projets transverses ont fait l'objet d'une organisation et d'un management formalisés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle

Taux d'avancement dans l'élaboration du guide méthodologique	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA
Nombre de projets transverses organisés	projet	NA	NA	NA	5	5	5 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans l'élaboration du guide : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail inter programmes
- Exploiter les guides méthodologiques existants
- Faire le point avec les responsables de projets sur les difficultés rencontrés
- Formaliser le guide méthodologique pour le management des projets transverses
- Organiser les projets transverses en cours ou à lancer
- Mettre en place les nouvelles pratiques de pilotage des projets transverses

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu à mettre en place et à faire vivre un dispositif de pilotage de l'ensemble des programmes du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : une réunion trimestrielle de pilotage est tenue avec l'ensemble des RPROG sur la base des tableaux de bord des programmes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de réunions de pilotage	Réunion	NA	NA	NA	4	4	4 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Formaliser une procédure de remontée des tableaux de bord trimestriel des programmes
- Définir le déroulement type et le calendrier des réunions
- Tenir les réunions trimestrielles et produire les relevés des conclusions
- Préparer et adresser chaque trimestre au Ministre une synthèse de la situation de la Mission ; lui adresser aussi les relevés de conclusions

OBJECTIF N°4 : Etre parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'exécution de leur budget

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits dans les délais par les équipes programme du Ministère
- Résultat annuel attendu 2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 80 %
- Résultat annuel attendu 3 : le taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère est inférieur ou égal à 10 %

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
% des documents préalables produits	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%
Le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère	%	NC	NC	NC	≤ 80%	≤ 90%	100%
Le taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère	%	NC	NC	NC	≥ 10%	≥ 5%	0%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Affaires Financières

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : les documents préalables à l'exécution budgétaire sont la Programmation Budgétaire Initiale, les Documents Prévisionnels de Gestion, les plans de passation de marchés, les plans d'engagements et les plans de déblocage

Indicateur 2 : volume de crédits de paiement ordonnancés (F CFA) / volume total de crédits de paiement mis à disposition (F CFA)

Indicateur 3 : nombre de dossiers de dépense rejetés/ nombre de dossiers de dépense présentés

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Former les administrateurs de crédits à la nouvelle gestion budgétaire
- Organiser la relation de travail DCAF – responsables de programme et les divers administrateurs de crédits
- Elaboration et mise en mains de documents de sensibilisation
- Accompagnement de l'élaboration du volet budgétaire des PAP
- Préparation des différentes conférences budgétaires avec les RPROG
- Accompagnement de l'élaboration des documents préalables à l'exécution budgétaire
- Mettre en place les délégations de gestion des crédits
- Elaboration des rapports mensuels d'exécution budgétaire et échanges avec les RPROG sur la qualité de l'exécution budgétaire

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- DGB / correspondants budgétaires et équipe BOP : action pédagogique globale et conseil dans le développement des pratiques ; mise en main des nouveaux outils de la gestion budgétaire et comptable

OBJECTIF N°5: Etre parvenu à réformer le système de formation agricole

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : le diagnostic du système de formation agricole est réalisé à 10%

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de réforme du système de formation agricole	%	NA	NA	NA	10%	50%	100% (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

- Etat des lieux (10%)
- Définition d'une stratégie de modernisation et déclinaison en plans d'actions (10%)
- Réorganisation institutionnelle du secteur (10%)
- Mise à niveau de la réglementation (20%)
- Redéfinition des parcours pédagogiques et des contenus de formation (20%)
- Modernisation des équipements et des outils de formations (30%)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Créer un groupe de travail avec toutes les parties prenantes (Ministères, opérateurs de l'Etat, partenaires du secteur privé, ONG...)
- Définir une méthodologie de travail, une organisation de projet et un chronogramme détaillé
- Collecter et analyser les matériaux disponibles
- Formaliser l'état de lieux du système de formation agricole actuel, avec ses points forts et ses points faibles

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Inspection Générale des Services : apport d'expertise
- DGAFP : apport d'une expertise en ingénierie de la formation
- FAO : apport d'expertise

OBJECTIF N°6 : Etre parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des RH du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : le titre 2 dans le PAP 2016 des cinq programmes du Ministère est renseigné
- Résultat annuel attendu 2 : 100% des agents du programme soutien sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu 3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de PAP du Ministère avec un titre 2 renseigné	PAP	NA	5	0	5	5	5 (2017)
% d'agents du programme soutien dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	NA	NA	100%	100%	100% (2017)

% d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	NA	NA	15%	25%	100% (2017)
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du Ministère	%	NA	100%	0	100%	NA	NA
Nombre d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une action de formation	Agent	81	10	10	50	75	200 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général / DCRH

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueillir les besoins de compétences sur programmes avec les RPRO et leurs équipes ; spécifier de façon précise chaque besoin
- Cibler avec elles les agents à former et à quoi
- Trouver, susciter une réponse formation et une structure de formation pour répondre à chaque besoin ; inciter à l'élaboration de réponse formation sur mesure
- Gérer la réalisation des actions de formation et la participation effective à ces formations des agents à former
- Assurer l'utilisation effective en situation de travail des acquis des formations par les agents formés

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Inspection Générale des Service : apport d'expertise
- DGAFP : apport d'une expertise en ingénierie de la formation

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à développer le système d'information et de communication du Ministère, ainsi que l'informatisation des services

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : les TDR du projet de système d'information du Ministère sont élaborés
- Résultat annuel attendu 4 : la stratégie de communication du Ministère externe et interne est formalisée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR du projet de système d'information	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA
Taux d'élaboration de la stratégie de communication du Ministère	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

Source des données : Organigramme du Ministère

Précisions méthodologiques

Taux d'élaboration des TDR, Taux d'élaboration de la stratégie de communication du Ministère : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Elaborer la stratégie de communication interne et externe du Ministère

OBJECTIF N°8 : Etre parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : un partenariat est mis en place avec le Ministère de la promotion des investissements

Indicateurs :

Nombre de partenariats élaborés : 1 seul en 2015 (celui avec le MPI), donc changer la cible 2015 dans le tableau

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat	%	NA	NA	NA	100 %	NA	NA

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques

Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat : le taux d'avancement du projet est le cumul du poids en % des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Nouer les contacts entre les 2 ministères
- Fixer un cadre de travail commun : réunions des points focaux des 2 ministères
- Elaborer un document commun fixant le cadre du partenariat, le protocole de travail entre les 2 ministères
- Choisir et définir ensemble les 2 actions ou projets à initier et à développer en commun
- Conduire les 2 actions ou projets ensemble

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 1 : Stratégie Ministérielle	20 968 000	29 600 000	20 968 000	29 600 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 968 000	29 600 000	20 968 000	29 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
N° 2 : Coordination Administrative	4 551 797 833	4 570 432 166	4 551 797 833	4 570 432 166
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	4 492 281 000	4 492 281 000	4 492 281 000	4 492 281 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	59 516 833	78 151 166	59 516 833	78 151 166
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	4 572 765 833	4 600 032 166	4 572 765 833	4 600 032 166
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	4 492 281 000	4 492 281 000	4 492 281 000	4 492 281 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 484 833	107 751 166	80 484 833	107 751 166
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	240	240	12	0	-12	228
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	148	148	10	0	-10	138
Permanents	148	148				
Non permanents						
Catégorie B (s3)	77	77	1	0	-1	76
Permanents	77	77				
Non permanents						
Catégorie C (s4)	15	15	1	0	-1	14
Permanents	15	15				
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	50	50		0	0	50
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	290	290	12	0		278

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Ecole Nationale de Développement Rural			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	10	10	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	28	28	28
Total pour l'opérateur	38	38	38
Total pour le programme	38	38	38

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	240		240		228	
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	148		148		138	
Permanents	148		148			
Non permanents						
Catégorie B (s3)	77		77		76	
Permanents	77		77			
Non permanents						
Catégorie C (s4)	15		15		14	
Permanents	15		15			
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	50		50		50	
Emplois de l'opérateur (u)	38		38		278	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	10		10		10	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	28		28		28	
Total pour le programme (v) = s + t + u	328		328		316	

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	E & R – véhicule de fonction	2 528 000	8 000 000	Conditions optimales de travail
	Service de poste et messagerie		1 251 166	
	Documents et périodiques		1 000 000	
	E & R – véhicule divers	7 188 555	1 000 000	Le Ministère compte 3 bus de transport qui doivent être vidangé à tout les 5000 km à raison de 80 000 F CFA la vidange / bus
	Carburant – véhicules de fonction	13 188 555	10 000 000	La voiture de fonction du Secrétaire Général fait aussi office de véhicule de liaison pour la livraison du courrier
	E&R-équipement	45 800 000	9 000 000	Conditions optimales de travail
	Fournitures informatiques	25 900 000	7 500 000	Conditions optimales de travail
	Papeterie	46 132 000	10 000 000	sollicitée en matière d'impression de documents, à savoir les compte rendus, les rapports d'activités, les dossiers d'étude, les rapports de stage (la Direction encadre beaucoup de stagiaires école et à la recherche d'un premier emploi
	Imprimerie spéciaux	16 368 555	3 500 000	Conditions optimales de travail
	Fournitures de bureaux divers	35 516 000	4 500 000	Les fournitures demeurent une préoccupation quand à l'ampleur des activités à mener Ce personnel a besoin d'un minimum de matériel pour exécuter leurs tâches au quotidien (stylos, spirales, crayons, marqueurs, trombones, perforateur, etc..)
	Frais de missions au Gabon	19 000 0000	8 000 000	Suivre les activités régaliennes en rapport avec les objectifs du programme
	Frais de mission hors du Gabon	70 000 000	18 000 000	5 mission à l'étranger (France et Canada) dans le cadre du renforcement de capacité dans les domaines de : – La gouvernance des Systèmes d'Information; – La politique de sécurité des systèmes d'information; – L'urbanisation des systèmes d'information; – La maîtrise d'ouvrage et la gestion de projet; – La stratégie pour la qualité informatique
	Frais de déplacements missions au Gabon	61 880 000	10 000 000	– Les missions au Gabon se feront sur des durées supérieures ou égales à 5 jours sur l'ensemble des régions agricoles (Estuaire, le Haut Ogooué, la Ngounié et le Woleu Ntem) – collecter et vérifier la fiabilité des informations existantes au niveau de chaque province pour l'atteinte de l'objectif 5 du programme. – Contrôle et maintenance des équipements de l'intérieur, Formations des agents à l'utilisation des logiciels mis en place (2 missions régulières par an dans les 8 provinces et par équipe de 2 personnes, et au maxi 3 missions temporelles suivant les besoins exprimés
	Frais de déplacement hors du Gabon	150 615 000	18 000 000	– mission à l'étranger (France et Canada) dans le cadre du renforcement de capacité dans les domaines de : 1- La gouvernance des Systèmes d'Information; 2- La politique de sécurité des systèmes d'information; 3- L'urbanisation des systèmes d'information; 4- La maîtrise d'ouvrage et la gestion de projet; 5- La stratégie pour la qualité informatique
	Séminaires et Colloques	61 880 000	1 000 000	
Total		789 384 183	107 751 166	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total				
Total Global			107 751 166	

Justifications :